Neuchâtel — Nº 125 (10 pages) Un numéro 20 centimes Mardi 1er juin 1954

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
SUISSE:	30.—	15.25	7.75	2.70
ÉTRANGER:	49.—	25.—	14.—	5.—

Tarif réduit pour certains pays. Prière de se renseigner auprès de l'administration du journal.

216me année — PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE — Fondée en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 65 01 - CHÈQUES POSTAUX IV 178

ANNONCES

21 ct. le millimètre, min. 25 mm. - Petites annonces locales 14 ct., min. Fr. 1.50 - Avis tardifs 50 et 63 ct. - Réclames 75 ct., locales 50 ct. (de nuit 63 ct.), Mortuaires 30 ct.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale : *Annonces Suisses S. A.*, «*ASSA*» agence de publicité, Genève Lausanne et succursales dans toute la Suisse.

Le débat sur l'Indochine va se rouvrir aujourd'hui à l'Assemblée nationale française

M. Laniel ne s'en sortira sans doute qu'en posant la question de confiance

Notre correspondant de Paris nous téléphone :

Dix interpellateurs qui appartiennent à la fois à la majorité (quatre) et à l'opposition (six) sont inscrits dans la discussion « au fond » sur l'Indochine qui s'ouvre cet après-midi devant l'Assemblée nationale. Tous les aspects du problème vont être examinés, et qu'il s'agisse de la responsabilité lointaine ou rapprochée des revers récents, des incidences diplomatiques genevoises, du renfort annoncé du corps expéditionnaire, des fuites journalistiques en matière de secret militaire et bien entendu de la politique générale du gouvernement en Indochine, tout, répétons-le, va faire l'objet d'une critique serrée à M. Georges Bidault sera comme l'habitude aussi visé, sinon davantage, que le président du conseil.

Le débat sera long et passionné et bien entendu très difficile pour M. Laniel qui ne s'en sortira sans doute pas sans avoir posé la question de confiance. Amorcé aujourd'hui, il sera vraisemblablement interrompu demain mercredi pour permettre au parti communiste de tenir ses assises annuelles, et c'est seulement la semaine prochaine que la partie décisive sera engagée.

Tel est du moins le scénario à la veille de cette troisième discussion sur l'Indochine en moins d'un mois. S'il se déroule selon les prévisions des augures patentés des couloirs du palais Bourbon, il donnerait une semaine à M. Laniel pour fourbir sa riposte et le même laps de temps à M. Bidault pour apporter au parlement la contre-mine qui désarmerait ses adversaires, en la circonstance la conclusion signée d'un « cessez-le-feu » en Indochine.

A la vérité, c'est à Genève que doit être cherchée la solution de ce débat parlementaire — en bonne logique tout au moins — puisque aussi bien la majorité des interpellateurs a pris pour cible la « politique personnelle » du ministre des affaires étrangères Georges Bidault.

M.-G. G.

M. Schmittlein accepte de succéder à M. Jacquet

PARIS, 31 (A.F.P.). — M. Raymond Schmittlein, député de Belfort (Union républicaine d'action sociale), ex-gaulliste, pressenti pour succéder à M. Marc Jacquet, secrétaire d'Etat chargé des Etats associés, a remis, lundi après-midi, son acceptation définitive au président Laniel.

Une grave affaire d'espionnage

devant la Cour d'assises d'Oslo

OSLO, 31 (A.F.P.). — La plus grave affaire d'espionnage en Norvège depuis la guerre, dans laquelle sont impliquées douze personnes et à laquelle a été mêlé l'attaché culturel de l'ambassade d'U.R.S.S. à Oslo, est jugée ces jours-ci à huis clos par la Cour d'assises d'Oslo.

Seuls comparaissent les deux principaux accusés : Asbjoern Sunde, plus connu sous le nom de guerre qu'il portait pendant l'occupation «Oswald», et le sergent Erling Nordby, qui avaient été maintenus en prison, tandis que les dix autres, remis en liberté provisoire, seront jugés en correctionnelle.

Sunde, le chef du réseau que la police surveillait depuis 1948, a refusé de fournir des explications à la police. Il a cependant reconnu avoir rencontré M. Mesjevitinov, l'attaché culturel à l'ambassade soviétique à Oslo, mais « pour des raisons strictement personnelles ». Il nie avoir reçu de l'argent de l'ambassade soviétique.

La police a établi que Sunde avait rencontré l'attaché culturel soviétique une cinquantaine de fois.

Nordby, ainsi que la plupart des dix autres accusés, a avoué avoir reçu des instructions de Sunde.

L'attaché culturel soviétique, aussitôt après l'arrestation de Sunde, en janvier dernier, était parti pour Moscou « en vacances» et les autorités soviétiques ont maintenant informé le ministère norvégien des affaires étrangères que ce diplomate avait été déchargé de ses fonctions et qu'il ne reviendrait pas à Oslo.

Ce procès d'espionnage, où seront appelés quelque soixante témoins, durera probablement trois semaines.

Parce qu'ils n'ont à répondre de leurs actes devant aucun juge

Les maîtres du Kremlin se livrent à une campagne de duperie de subversion et de terrorisme

affirme le président Eisenhower dans un discours prononcé à New-York

NEW-YORK, 31 (A.F.P.). — Dans un discours ayant pour thème « Connaissance et compréhension : clefs de la paix », qu'il a prononcé lundi soir à New-York à l'occasion du bicentenaire de l'université de Columbia, le président Eisenhower a déclaré que les Etats-Unis poursuivront leurs efforts en vue de l'internationalisation de l'énergie atomique, en dépit de la stérilité des contacts pris dans ce but avec l'UR.S.S., et avec la certitude que ces efforts triompheront en définitive « des plus décevantes séries de conversations ».

Le président a alors posé le problème de savoir pourquoi un groupe restreint de personnes, « une poignée d'hommes seulement, même en Russie », parvient à étouffer les aspirations à la liberté de centaines de millions d'individus à travers le monde. Répondant à cette question, M. Eisenhower a déclaré :

Parce que, n'ayant à répondre devant aucun juge dans leur conscience ou dans l'opinion publique, ces hommes se livrent à une campagne de duperie, de subversion et de terrorisme. Parce que, contre eux, il n'existe pas d'effort mondial et unique en faveur de la compréhension et de la coopération.

(Lire la suite en 9me page)

J'ÉCOUTE...

Le confort du voyage

Le célibataire connaît-il bien tout son bonheur ! Se veut-il mettre en voyage, il ne vous a rien de ces multiples soucis qui empoisonnent les gens mariés. Les gens munis d'enfants, comme la nature les réclame.

Car que faire des gosses quand on prend la poudre d'escampette. Les avoir avec soi n'est pas toujours le rêve. On entend lâcher tout, se reposer, jouir de tout. Emmener sa tribu bruyante et facilement querelleuse, est-ce encore s'accorder du loisir !

Mais, la laisser à domicile, n'est-ce pas aussi laisser bien du souci derrière soi ? Tout le long du voyage, maman demandera :

— Que font nos gosses ?

Sans doute, les mamans-poules deviennent-elles toujours plus rares... si les papas-coqs demeurent assez fréquents. Il s'en trouve toutefois. Et les voilà aujourd'hui, qui scrupuleuses, s'inquiètent en prenant l'avion, de la catastrophe aérienne qui, d'un coup, viendrait rendre orphelins de père et de mère leurs chers petits marmots :

— Car, enfin, les avions, ça peut tomber... C'est tout notre souci !

Ainsi l'avouait une jeune et sympathique maman, qui, en compagnie de son homme, s'apprêtait à s'aller revigorer dans quelque villégiature lointaine et à prendre l'avion pour s'y rendre.

Une amie :

— Que craignez-vous donc tant ?

— Nous redoutions surtout de périr, en effet, tous les deux à la fois, si l'avion dégringolait... Mais nous avons trouvé la solution. Ouste, mon mari part le premier. Le lendemain, je prends à mon tour l'avion, quand il m'avise qu'il est bien arrivé.

— Mais pour le retour ?

— Nous procédons, naturellement, de même. Mon mari, le premier. Moi ensuite, un jour après.

Ce « naturellement » n'est-il pas de toute beauté ! On vous en laisse juges.

Mais ne vous disait-on pas qu'il s'en trouve encore des parents très, très scrupuleux...

Avouez, toutefois, que le progrès n'est pas, comme on le croit trop communément, tout confort en voyage.

FRANCHOMME

LE MARIAGE DES FUNAMBULES

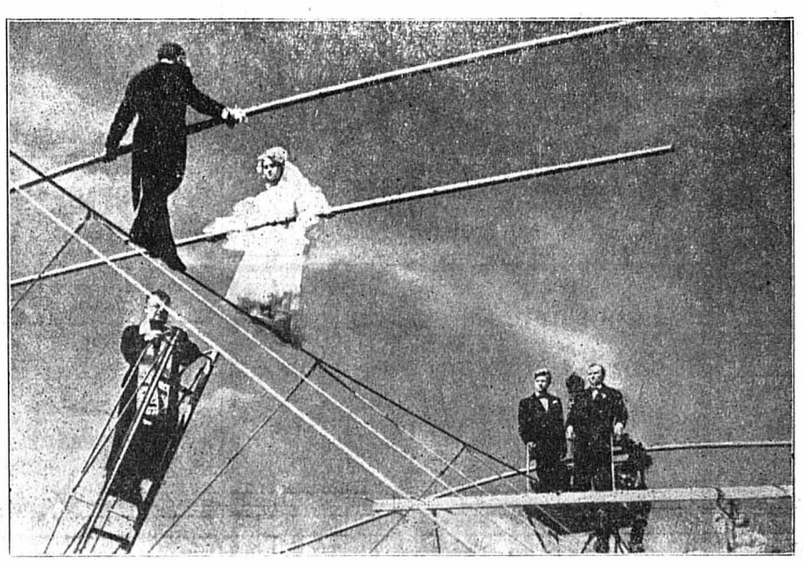

L'abbé Simon, champion de plongeon dont on n'a pas oublié les performances dans le Doubs, a béni récemment à Toulouse, à 18 mètres au-dessus du sol, deux jeunes funambules, Berthe Chankowsky et Roger Decusis. Voici une vue de ce mariage pour le moins extraordinaire.

POUR ÉTUDIER « UN CESSEZ-LE-FEU » EN INDOCHINE

Les chefs militaires des deux camps vont se rencontrer à Genève

Une conférence préliminaire se déroulera aujourd'hui

GENÈVE, 31. — La neuvième séance à caractère restreint de la conférence consacrée à l'Indochine, présidée hier par M. Eden, a commencé à 15 h. 08.

En l'absence de M. Molotov, c'est M. Gromyko qui dirigeait la délégation soviétique.

A l'issue de la séance, le communiqué suivant a été publié :

« Les neuf délégués ont continué l'examen du retour de la paix en Indochine.

» La conférence a été informée qu'une réunion préliminaire aura lieu le 1er juin entre les représentants militaires des deux parties pour préparer la réunion des représentants des deux commandements.

» La prochaine séance restreinte aura lieu le 2 juin. »

La séance

GENÈVE, 31. — Au cours de la séance de lundi après-midi, M. Eden, qui présidait, a rappelé qu'il avait été convenu, samedi dernier, de confier aux experts militaires la question de la délimitation des zones au Viet-nam, en vue d'un cessez-le-feu ».

M. Bedell-Smith a ensuite pris la parole et développé la thèse selon laquelle le contrôle de l'application des accords devait être international. Il a ajouté que la solution de cette question faciliterait la solution d'autres problèmes importants.

M. Gromyko, qui préside la délégation soviétique en l'absence de M. Molotov, a suggéré que toutes les questions tenant au règlement de la question indochinoise soient discutées dans leur ensemble. En ce qui concerne le contrôle, il estime qu'il doit être neutre.

M. Bedell-Smith s'est déclaré d'accord sur le caractère neutre de ce contrôle et a souligné l'importance de ce problème, ainsi que celle du problème des garanties. Il a rappelé la question de Corée et l'expérience décevante de la commission de contrôle qui y avait été instituée, accusant la partialité des représentants tchèques et polonais.

M. Chou-en-Lai, répondant à l'intervention de M. Bedell-Smith, a accusé de son côté les représentants suisse et suédois de partialité au sein de la commission de contrôle en Corée. Il a ensuite fait une proposition en trois points :

1. **Contrôle impartial qui devra tenir compte de l'opinion des deux parties en présence.**
2. **La question du contrôle ne doit être étudiée que dans le cadre de tous les autres problèmes.**
3. **Le contrôle doit être assuré par une commission composée de pays neutres, ainsi que par une commission mixte des deux belligérants.**

M. Pham-Van-Dong, chef de la délégation du Viet-minh, ainsi que M. Gromyko, ont appuyé les propositions de M. Chou-en-Lai.

M. Gromyko a ensuite proposé que la commission neutre soit composée de représentants des pays suivants : Inde, Pakistan, Tchécoslovaquie et Pologne.

Intervenant en fin de séance, M. Georges Bidault a appuyé les déclarations de M. Bedell Smith.

Le Viet-minh demande que la conférence aborde les problèmes politiques avant de décréter le « cessez-le-feu »

GENÈVE, 31 (A.F.P.). — Le porte-parole de la délégation du Viet-minh, M. Hoan van Hoang, a précisé de la façon suivante la position de sa délégation concernant le rétablissement de la paix en Indochine :

Le « cessez-le-feu » est d'une importance capitale. La réalisation du « cessez-le-feu » doit précéder la réalisation des mesures politiques. Mais dire que le « cessez-le-feu » n'a pas de rapport avec les mesures d'ordre politique serait mal poser le problème.

Le but du « cessez-le-feu » est d'arriver à une paix durable. Cette paix durable doit être basée sur la reconnaissance des droits fondamentaux des peuples d'Indochine et l'amitié entre les peuples d'Indochine et de France.

Le porte-parole a poursuivi :

La conférence de Genève a discuté des problèmes militaires pendant ces derniers jours. Elle a atteint un premier résultat dont il a été question dans le communiqué de la séance restreinte du 29 mai que vous avez tous lu. Cette conférence aura à passer à l'examen des problèmes politiques, car quand il s'agit de rétablir la paix en Indochine, les problèmes politiques et militaires sont inséparables les uns des autres.

(Lire la suite en 9me page)

Des fabricants de faux cubes de potage suisses arrêtés en Italie

GÊNES, 31 (Ansa). — La police italienne a arrêté les fabricants de contrefaçons de cubes de potage suisses, ainsi qu'un imprimeur de Vintimille qui en confectionnait les emballages.

L'affaire a été découverte récemment par le représentant d'une fabrique suisse de denrées alimentaires dont les cubes sont très demandés en Italie. Il avait remarqué qu'une grande quantité de ces contrefaçons étaient vendues dans la région de Gênes.

Mlle de Galard en route pour Paris

SAIGON, 31 (A.F.P.). — Mlle de Galard a quitté Saïgon lundi matin en avion pour Paris.

Un roi du cirque n'est plus

PARIS, 31. — Alexandre Bouglione, l'aîné des quatre directeurs du Cirque d'hiver, est mort d'une crise cardiaque dans sa maison de Fontenay-sous-Bois. Il était âgé de 54 ans. Fils du célèbre Sampion Bouglione, il avait commencé sa carrière de dompteur en se faisant scalper par un tigre. A 34 ans, il était devenu administrateur du Cirque d'hiver et avait confié à ses trois frères le dressage des fauves, des chevaux et des éléphants. Pendant vingt ans, il composa non seulement les programmes du Cirque d'hiver mais encore tous ceux des cirques itinérants qui portent son nom.

LES ÉCHOS DU *Monde*

180 millions de familles insuffisamment logées

Le monde compte actuellement 180 millions de familles mal logées y compris les sans-abris. Telle est la constatation qui ressort d'un rapport préparé par M. David A. Morse, directeur général de l'Organisation internationale du travail, en vue de la conférence annuelle de l'O.I.T. dont les travaux débuteront à Genève le 2 juin.

M. Morse précise que le manque de logement convenable affecte plus du tiers de la population du globe, — dont 30 millions de familles vivant dans les pays industrialisés. Il estime que cette crise ne pourra pas être résolue sans une réduction du coût de construction, sans l'amélioration des méthodes de financement, et sans la stabilisation des emplois.

Institution spécialisée des Nations Unies, l'O.I.T. s'efforce, par la collaboration internationale, d'améliorer les conditions de vie et de travail et de créer par là un climat favorable au développement pacifique des peuples. Les délégués des travailleurs, des patrons et des gouvernements de 66 nations prennent part à ses conférences.

Dans son rapport sur les besoins des travailleurs en matière de logement, M. Morse déclare : « Le monde entier admet aujourd'hui que la pauvreté et la misère ne sauraient être le lot des travailleurs. Nous sommes moins instruits des dommages causés à la santé, au bonheur, à l'efficacité et au plein exercice des droits de citoyen des travailleurs par les conditions de logement qui leur sont faites dans la plupart des régions. Notre premier devoir est d'attirer l'attention de tous sur l'urgence qu'il y a à doter le travailleur d'une demeure qui soit à la fois l'expression et le fondement de sa dignité d'homme. »

La poliomyélite démasquée

A l'Institut Pasteur, deux médecins français, les docteurs Barski et Lépine, ont mis au point un moyen nouveau de détecter les personnes qui se trouvent sans défense contre cette foudroyante maladie, lit-on dans « Paroles de France ».

En effet, on s'est aperçu que très souvent l'être humain avait eu à lutter — sans qu'il s'en rendit compte — contre une agression de virus et avait fabriqué spontanément des anticorps qui demeurent dans le sang et constituent une défense efficace et permanente.

Il ne s'agissait plus que de trouver le moyen de déceler ces anticorps et de reconnaître ainsi les personnes naturellement immunisées. Ce fut le but des travaux des docteurs Barski et Lépine, travaux aujourd'hui couronnés de succès. Une nouvelle victoire dans cette angoissante bataille dont les victimes, hélas, augmentent chaque jour.

La journée officielle du Comptoir a été le rendez-vous très réussi de plus de cent trente personnalités

représentant les autorités fédérales, cantonales, locales, les régies fédérales, les associations économiques et touristiques du pays

Le ciel n'a pas daigné se mettre à l'unisson de l'événement. Il a plu lundi, mais cela n'a aucunement empêché le déroulement fort réussi de la journée officielle du Comptoir de Neuchâtel. Au contraire, car le soleil sur les bâches des halles n'est pas très propice à une visite consciencieuse, agréable et enrichissante de notre exposition neuchâteloise. Le soleil est pourtant apparu au milieu de l'après-midi, soit au moment où les invités arrivaient au « Village » pour déguster le cru symbolique des jours fastes. C'est dire que le comité d'organisation a su faire extrêmement bien les choses.

Les invités

Peu après midi, les quelque 130 invités commencèrent à affluer à l'hôtel City où devait avoir lieu le déjeuner. Les nommer tous est impossible. Il nous suffira de citer, comme le dit le major de table, M. Max Berthoud, les « primi inter pares » et ce sont M. Max Petitpierre, « notre » conseiller fédéral, le général Guisan, toujours aussi populaire, M. Henri Perret, président du Conseil national. M. Jean-Louis Barrelet, président du Conseil des Etats (et président du Conseil d'Etat depuis le 1er juin à 0 heure), MM. Sydney de Coulon et Paul-René Rosset, député neuchâtelois aux Chambres, les conseillers d'Etat G. Clottu, A. Sandoz et E. Guinand, M. J.-P. Porchat, chancelier d'Etat, M. Albert Rais, juge fédéral, MM. Paul Rognon, Gaston Schelling et Albert Von der Aa, respectivement, président des villes de Neuchâtel et de la Chaux-de-Fonds, et « municipal » de Lausanne. Les administrations fédérales étaient représentées par M. John Favre, directeur général des C.F.F., les directeurs des douanes, des postes et des téléphones, le tourisme par M. Paul Martinet, directeur du siège de Lausanne de l'O.C.S.T., MM. Edmond Kuffer et Georges Perrenoud, président et directeur de l'O.N.T., M. Paul Macquat, président de l'Association pour le développement de la Chaux-de-Fonds. On notait encore la présence autour des tables des représentants des Chambres de commerce vaudoise, genevoise et neuchâteloise, du Comptoir suisse, de l'Université et des écoles de la ville, de l'Office économique cantonal, des organisations horlogères, des autorités judiciaires, de l'Association du commerce de détail de la ville et des détaillants romands, des banques, de la Fête des vendanges. Enfin, le comité d'organisation du Comptoir était là au grand complet, avec notamment M. Gaston Amez-Droz, président, MM. James de Rutté et Henri Decker, vice-présidents, et M. René Dupuis, le dynamique secrétaire général.

Le déjeuner fut, on le devine, des plus animés et au dessert M. Max Berthoud ouvrit la partie oratoire en saluant les personnalités qui étaient les hôtes du Comptoir.

L'allocution de M. Gaston Amez-Droz, président du Comptoir

M. Gaston Amez-Droz, président du comité d'organisation du Comptoir, prend ensuite la parole pour s'adresser aux invités :

Le Comptoir vous accueille chaleureusement et je forme le vœu qu'il démontre l'effort soutenu de l'économie neuchâteloise, dont il s'efforce de représenter une image vivante.

Certes, il n'est pas facile de renouveler constamment une exposition comme la nôtre. L'imagination des organisateurs et notamment des architectes s'exerce à toujours faire mieux, mais ce sont les exposants qui apportent le fruit de leurs expériences dans la technique industrielle et leurs innovations dans la présentation de leurs stands, qui donnent à la manifestation le relief qu'elle mérite. Il faut les en féliciter chaleureusement.

Le Comptoir de 1954 présente un intérêt tout particulier par la diversité des marchandises exposées, par leur bienfacture. L'artisanat, placé dans un cadre nouveau, complète heureusement le Village neuchâtelois dont le succès s'affirme constamment.

L'activité débordante, la gaîté communicative qui y règnent créent une atmosphère très sympathique à laquelle contribuent sans conteste les produits réputés du Vignoble neuchâtelois et les hauts faits des maîtres-queux qui excitent et mettent en verve même le gastronome qui s'ignore.

C'est dans cette partie si accueillante que se retrouvent les visiteurs après avoir resserré ou noué des liens cordiaux avec les multiples et actifs chalands de tous les stands placés au hasard de leur promenade dans l'enceinte de l'exposition.

D. Bo.

(Lire la suite en 10me page)

M. Max Petitpierre et le général Guisan à l'entrée du Comptoir.
(Phot. Castellani, Neuchâtel.)

LIRE AUJOURD'HUI

EN SIXIÈME PAGE :

Les arts et les lettres

Au Vme Salon des beaux-arts
par Dorette Berthoud

Chronique littéraire
par P.-L. Borel

Poètes fantaisistes
par Eric Lugin

IMMEUBLES

A vendre des

MAISONS FAMILIALES

groupées sur un terrain, région la Coudre. Conditions très avantageuses, mises de fonds modestes. Pour tous renseignements, adresser offres écrites à O. F. 510 au bureau de la Feuille d'avis.

MAISON *de maître*

à vendre à Colombier (Neuchâtel)
Situation superbe, vue étendue sur le lac et les Alpes. Dix pièces, salles de bains, chambres de bonne et toutes dépendances, en parfait état. Maison pour jardiniers et personnel, jardin d'agrément, serres. Superficie : 39,000 mètres carrés, aménagée en partie en parc boisé.

Prix très intéressant.

S'adresser par écrit à **J. Pizzera, Colombier** (Neuchâtel).

A vendre à Neuchâtel ou environs un

IMMEUBLE

de trois appartements et garage, bain, W.-C., cuisine, central et dépendances, avec jardin. — Offres sous chiffres **P 4103 N à Publicitas, Neuchâtel.**

A vendre, à COLOMBIER, une

MAISON FAMILIALE

de cinq pièces, cuisine, buanderie et dépendances. Terrasse, chauffage central, jardin. Pour visiter et traiter, s'adresser à Charles Hüther, Vernes 3, Colombier, tél. 6 30 66.

A vendre, à Concise (Vaud), un

joli chalet

confortable, trois chambres, une chambrette, cuisine, salle de bains, chauffage central. Surface 695 m², bien arborisé. Situation ensoleillée. — Construction récente 1951. Prix: 40,000 fr. Conviendrait pour retraité. Demander détails à case postale 227, Yverdon.

A vendre un

TERRAIN

d'environ 700 m², belle situation en bordure de la route des Falaises. — Conviendrait pour maison locative ou familiale. Adresser offres écrites à C. T. 489 au bureau de la Feuille d'avis.

A LOUER

A louer, pour les mois de juillet et août, un

appartement

avec une chambre, salle de bains et cuisine. Quartier des Poudrières. — Adresser offres écrites à A. F. 453 au bureau de la Feuille d'avis.

A louer à la campagne, à proximité de Neuchâtel, un

LOGEMENT

en partie meublé, trois ou quatre chambres, belle situation. Adresser offres écrites à A. Z., poste restante, Corcelles (Neuchâtel).

UNE PIÈCE A LOUER

Pour le 24 juin, appartement remis à neuf situé à l'est de la ville, 70 fr. par mois. S'adresser à l'Etude Thiébaud, notaire, Neuchâtel, tél. No 5 52 52.

CHALET

de plage, trois lits, à louer à Cudrefin jusqu'au 10 juillet. M. d'Epagnier, Sablons 31.

Studio et salle de bains

vue sur le lac, cheminée, téléphone, plein sud. A quatre minutes du centre de la ville.

Faire offres sous chiffres V. N. 514 au bureau de la Feuille d'avis.

Appartement de quatre pièces à louer

Pour le 24 juin ou date à convenir, confort moderne, Fr. 185.— par mois (chauffage en plus). Situation : ouest de la ville. S'adresser à l'étude Thiébaud, notaire, Neuchâtel. Tél. 5 52 52.

A louer à Boudry

APPARTEMENT de six chambres et dépendances, bain séparé, deux boilers, chauffage central, jardin potager, grand parc. Conviendrait pour famille nombreuse (ou deux familles). Offres sous chiffres **P. 4162 N., à Publicitas, Neuchâtel.**

CHAMBRES

A louer, au centre de la ville, une jolie petite

CHAMBRE

à demoiselle sérieuse. — S'adresser: Bercles 1, 3me, à droite.

Jolie chambre avec eau courante, toilette. Cantova, Ecluse 58.

Chambre indépendante à louer à personne soigneuse. Orangerie 8, 3me étage gauche.

Belle chambre à louer avec vue et jouissance de la salle de bains. — Tél. 5 53 51.

A louer une jolie chambre indépendante, au soleil, à un ou deux lits. Tél. 5 34 69.

Chambre à louer. — Ecluse 33, 3me étage, à droite.

A louer une chambre indépendante, centre. — Tél. 5 67 82.

DEM. A LOUER

DEMOISELLE sérieuse cherche, pour le 1er juillet, une

CHAMBRE MEUBLÉE

au soleil, bien chauffée et près de la gare.

Adresser offres écrites à X. Z. 522 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune homme cherche une

chambre indépendante

part à la salle de bains. Quartier Côte - Sablons. Entrée tout de suite. — Adresser offres écrites à T. B. 517 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à louer à

CHAUMONT

chalet ou appartement meublé pour l'été. — Adresser offres écrites à O. I. 451, au bureau de la Feuille d'avis.

Dépôt

est cherché d'urgence, à Neuchâtel ou aux environs immédiats, pour entreposer des marchandises. Si possible de plain-pied ou d'accès facile. Adresser offres écrites à M. X. 509 au bureau de la Feuille d'avis.

OFFRES D'EMPLOIS

Fabrique de décolletage engagerait tout de suite :

un chef décolleteur
un décolleteur pour la visserie
un mécanicien-outilleur
expérimenté sur le décolletage
un contrôleur

Logements à disposition.
Places stables et bien rétribuées.
Adresser offres sous chiffres **P. 4157 N., à Publicitas, Neuchâtel.**

Importante entreprise de la branche alimentation cherche

COMPTABLE

de 1re force, capable d'établir le bilan.

Nous demandons : initiative, talent d'organisateur.

Nous offrons : position d'avenir intéressante, caisse de retraite.

Prière de faire offres manuscrites détaillées avec prétentions, sous chiffres **K. 11381 Y., à Publicitas, Berne.**

Sténodactylographe

Nous cherchons une employée de bureau de langue maternelle allemande. Correspondance allemande-française. Adresser offres écrites avec curriculum vitae à la Société de financement Progressa S. A., Sablons 48, Neuchâtel.

Importante maison en gros de la branche photographique

cherche un

représentant

pour visiter des photographes et marchands photographes en Suisse romande.

On demande : : apprentissage de photographe, langue maternelle : français, avec connaissances en allemand. Bonne présentation.

Nous offrons : salaire fixe, provision et frais de voyage.

Offres détaillées à adresser sous chiffres 21826 à Publicitas, Olten.

JEUNE FILLE

ou demoiselle est demandée tout de suite pour aider au ménage et au commerce d'une charcuterie de campagne. S'adresser à **charcuterie Dubois, Col-des-Roches, le Locle.**

Entreprise industrielle et commerciale des environs d'Olten cherche, pour son département de comptabilité,

sténodactylo

ayant fait un apprentissage commercial et possédant un diplôme. Excellente occasion d'apprendre la langue allemande. Entrée pour tout de suite ou pour date à convenir.

Adresser offres sous chiffres 21821 à Publicitas, Olten.

Ouvrier

tapissier-décorateur

bon garnisseur, serait engagé tout de suite ou pour époque à convenir, chez MIORINI, tapissier-décorateur, Chavannes 12, tél. 5 43 18.

Importante fabrique d'horlogerie située à la campagne désire engager une

assistante sociale

ayant quelques années de pratique dans ce domaine. Faire offres avec prétentions sous chiffres **P. 4156 N., à Publicitas, Neuchâtel.**

A remettre un

gain accessoire (représentation exclusive)

de bon rendement, ou représentation supplémentaire, pour article sans concurrence, breveté, destiné aux enfants. Placement facile. Pas de colportage. Adresses de personnes s'intéressant à démonstrtations sont mises à disposition. Succès possibles peuvent être prouvés à monsieur sérieux, capable, bon vendeur, ayant une auto ou une moto et domicilié à Neuchâtel. Mise au courant par un représentant à même de prouver ses succès antérieurs. Offres à SIBO, représentation générale, E. Bleuler, Neumattstrasse 8, Dietikon (Zurich), tél. (051) 91 81 11.

Magasin spécialisé de la place cherche une

VENDEUSE

expérimentée, de 25 à 30 ans. Langue maternelle française et sachant l'allemand. Entrée tout de suite ou date à convenir. Faire offre manuscrite avec curriculum vitae, photographie et prétentions de salaire sous chiffres F. E. 504 au bureau de la Feuille d'avis.

Nous cherchons

mécanicien-réparateur *de machines*

capable de fonctionner comme chef de groupe ;

mécanicien-fraiseur

expérimenté pour atelier des essais. Places stables. Faire offres avec copies de certificats à **Edouard Dubied & Cie S. A., Couvet** (Neuchâtel).

Ouvrières

sont demandées pour tout de suite pour travaux d'atelier propres et faciles. Se présenter à l'usine, rue A.-Guyot 8.

Nous engageons

sommelière, gérante ou gérant

pour l'exploitation d'un nouvel établissement.

Offres avec références et photographie (il sera répondu à chaque demande) sous chiffres V. A. 521 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche pour tout de suite ou date à convenir une

jeune fille

comme aide de ménage et pour l'office. S'adresser à la confiserie Lischer, Treille 2.

Boulangerie - pâtisserie de la ville cherche une jeune fille capable en qualité de

VENDEUSE

au courant de la branche, éventuellement une Suissesse allemande sachant le français. Entrée tout de suite ou à convenir. Offres avec références à **boulangerie Roulet, Epancheurs, Neuchâtel.**

Nous cherchons pour saison d'été (juin si possible - mi-octobre), au bord du lac de Neuchâtel, deux

FEMMES DE CHAMBRE

Bons gages et pourboires. S'adresser à **Mme William de Coulon, faubourg de l'Hôpital 10, Neuchâtel.**

On cherche pour la tenue de registres et autres travaux de bureau une

PERSONNE CULTIVÉE

bonne dactylographe et très exacte dans son travail. Conviendrait pour retraité (e). — Adresser offres écrites à S. A. 513 au bureau de la Feuille d'avis.

Travaillez chez vous

Pour vivre à l'aise dans les difficultés actuelles, vous devez gagner beaucoup plus. Demandez vite documentation à **H. WINKELMANN, service N., Vinet 25, Lausanne.** Joindre timbre-réponse.

Aide de ménage

est demandée pour un home d'enfants en pays vaudois. Serait engagée tout de suite. — Prière d'écrire sous chiffres U. A. 506 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande pour tout de suite, au **Restaurant de la Prairie, à Yverdon,**

une sommelière

connaissant la restauration et

deux filles d'office

Tél. (024) 2 30 65.

On cherche

traducteur (trice)

texte allemand en français.

Ecrire sous chiffres V. R. 507 au bureau de la Feuille d'avis.

Sommelière

de bonne présentation est demandée dans bon café-restaurant. Téléphoner au 5 14 72. Eventuellement remplaçante.

MÉNAGÈRE

L'Ecole de plein air cherche une ménagère pour tenir son ménage. Période d'ouverture : juin, juillet et août.

Traitement : Fr. 200.— par mois. Prière de s'annoncer au Service médical, collège des Terreaux, tél. 5 28 28.

On cherche un

jeune homme

pour aider aux travaux agricoles. Georges Monnier, agriculteur, Dombresson. Tél. 7 11 19.

On demande une

jeune fille

pour le service des chambres et pour aider au restaurant (occasion d'apprendre le service). Hôtel du Cheval-Blanc, Colombier.

On cherche pour tout de suite une jeune fille honnête et de confiance comme

sommelière

dans un bon café-restaurant. Bons gages. Vie de famille. Congés réguliers. Faire offres à famille Hermann Schneider, boucherie - restaurant, les Verrières. Tél. 9 32 29.

Aide-jardinier

trouverait place immédiatement. Italien admis. Offre à J. Martin, horticulteur, Saint-Aubin.

DEMANDES D'EMPLOIS

Jeune commerçant

ayant terminé son apprentissage de trois ans (note moyenne d'examen, 1,7), à la fin avril, cherche une place en Suisse romande pour se perfectionner dans la langue française. Eventuellement stage, remplacement. Personne travailleuse, rapide, de toute confiance. Très bonne recommandation. Entrée tout de suite ou date à convenir. Pour renseignements, s'adresser à la fabrique de caisses de Schüpfheim S. A., à Schüpfheim (Lucerne).

Deux Italiens

de 18 ans et 25 ans cherchent places comme manœuvre et jardinier. — Adresser offres à M. Picci Antonio, Buffet de gare, Neuchâtel.

Places sont demanées

pour garçons et jeunes filles de 14 à 15 ans, pendant les vacances d'été (mi-juillet à mi-août).

Offres à M. le pasteur Sylwan, Kyburg (Zurich), tél. (052) 3 31 44.

Jeune

EMPLOYÉE DE BUREAU

(Suissesse allemande), avec diplôme d'école de commerce, stage d'une année en Angleterre et une année de pratique, cherche une place. Bonnes notions de la langue française. Bonnes références et certificats à disposition. — Prière de faire offres sous chiffres **R. 51273 G à Publicitas S. A., Saint-Gall.**

Demoiselle de réception, expérimentée, cherche une situation auprès de médecin-dentiste. Certificats à disposition. — Adresser offres sous chiffres X. L. 508 au bureau de la Feuille d'avis.

Homme dans la cinquantaine, consciencieux, ayant de l'initiative, cherche un emploi dans toute industrie pour travaux minutieux. Adresser offres écrites à V. E. 527 au bureau de la Feuille d'avis.

DAME

du quartier de Monruz, aimant les enfants, se chargerait d'en garder pendant la journée. Age minimum : 2 ans.

Demander l'adresse du No 523 au bureau de la Feuille d'avis.

Dame de confiance cherche travaux de

BUREAU

à effectuer à son domicile. Adresser offres écrites à E. M. 512 au bureau de la Feuille d'avis.

HORLOGER

décotteur - remonteur - emboîteur, cherche une place. — Adresser offres écrites à T. N. 526 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune employé

de commerce Suisse allemand, ayant fait un apprentissage de banque, cherche place dans une **banque privée ou un petit commerce** afin de se perfectionner dans la langue française. Bonnes connaissances de français et d'anglais. Entrée : selon entente. — Adresser offres écrites à R. F. 525 au bureau de la Feuille d'avis.

VENDEUSE

très qualifiée, dix ans de pratique dans la branche alimentation, capable de travailler seule, cherche une place ou éventuellement des remplacements. Parle le français et l'allemand. Bonnes références à disposition. Adresser offres écrites à O. C. 505 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune Suisse allemand de 21 ans, ayant des connaissances de français, cherche place comme

aide-magasinier

ou aide-chauffeur. Entrée le 15 juin ou date à convenir. Adresser offres à Anton Fanger, Badmatt, Wilen / Sarnen (Obwald).

Jeune Italienne cherche une place de

bonne à tout faire

S'adresser à A. Caprili, Fahys 17.

Demoiselle d'âge moyen cherche

PLACE

dans un petit ménage agréable éventuellement avec commerce, pour apprendre la langue française. Libre tout de suite. Adresser offres écrites à N. G. 487 au bureau de la Feuille d'avis.

PERDUS - TROUVÉS

SAMEDI après-midi, trouvé un

porte-monnaie

au magasin Migros, à la rue de l'Hôpital. Demander l'adresse du No 516 au bureau de la Feuille d'avis.

DEMANDES A ACHETER

On cherche à acheter un

bateau à rames

éventuellement SPIBOOT

Offres sous chiffres A.S. 17029 J., aux Annonces Suisses S. A., « ASSA », Bienne.

Je cherche à reprendre une

PETITE INDUSTRIE

en dehors de l'horlogerie. Association non exclue.

Prière de faire offres sous chiffres **P. 10640 N., à Publicitas S. A., la Chaux-de-Fonds.**

On cherche à acheter d'occasion un

parasol de jardin

en parfait état. — Faire offres avec prix et grandeur à U. P. 519 au bureau de la Feuille d'avis.

Démolition

On achèterait un lot de planches et de carrons, ainsi qu'une baignoire d'occasion.

Tél. 5 25 16.

J'achète

complets d'hommes vestons - pantalons

G. Etienne, Moulins 15.

AVIS DIVERS

A donner contre bons soins

deux chiens

un setter anglais et un griffon. Tél. 5 66 89, dès 16 heures.

CRÉDIT

Pour vos achats de meubles, renseignez-vous sur mes conditions à terme, spéciales. Sans caution jusqu'à Fr. 5000.—. Discrétion absolue.

P. Guinand, case postale 17311, la Chaux-de-Fonds.

BEAU-RIVAGE

Tous les après-midi en semaine :

CONCERT

par d'excellents ensembles

Tarif habituel

HÔTEL DU VAISSEAU
Petit-Cortaillod
La pêche de la perche a commencé
Tous les jours
filets de perches frais au beurre
Spécialité de la maison
Tél. 6 40 92
Georges Ducommun

Val-de-Ruz - Comptoir
PETIT TAXI, prix spécial
Tél. 7.18.44

STORES LITERIE
par le spécialiste
PERROTET TAPISSIER
Parcs 40
Tél. 5 52 78
Toutes fournitures

Nous prions les maisons offrant des places par annonces sous chiffres de répondre promptement aux offres des postulants et de retourner le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres, même lorsque celles-ci ne peuvent pas être prises en considération. Les intéressés leur en seront très reconnaissants car ces pièces leur sont absolument nécessaires pour postuler d'autres places.
Feuille d'avis de Neuchâtel

Rotonde - Neuchâtel

MARDI 1er JUIN

Début du célèbre orchestre typique Hispano - Tropical

DON PABLO

avec ses six musiciens

Il vous rappellera l'orchestre espagnol Morenos

Au Bar - Dancing - Attractions

L'excellent trio **Gène Garin**

Début du couple **Brunnau** et **Florence** dans ses numéros comiques et acrobatiques,

ainsi que la charmante **Emilita Montreal,** dans ses danses espagnoles

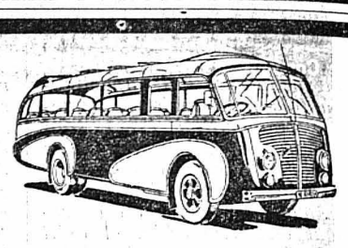

Dimanche 6 juin (Pentecôte)

Col du Pillon - Diablerets

Nouveau télésiège d'Isenau
Prix Fr. 23.—, télésiège compris

Programmes, renseignements, inscriptions

Garage Schweingruber & Walter

Les Geneveys-sur-Coffrane, tél. 038 7 21 15

EXCURSIONS (taxis) **L'ABEILLE**

HENCHOZ

Tél. 5 47 54 Car V.W.

Mardi 1er juin
Fr. 3.—

Riviera neuchâteloise
(Frontière vaudoise)
Départs à 13 h. 30 et 19 h. 30

Consulter chaque jour les itinéraires : place de la Poste, Kiosque sous le Théâtre et Brosserie Sollberger où se font les inscriptions

La lessiverie neuchâteloise

viendra chercher votre linge, vous le lavera et le repassera. Séchage en plein air. - Tél. 7 54 65.

Famille Maurice Sandoz, Hauterive

Voyages de Pentecôte

Dimanche 6 et lundi 7 juin
Fr. 48.—
avec souper, chambre et petit déjeuner

Engelberg - Trubsee
Lucerne - Brünig - Interlaken
(Autocar - funiculaire - téléphérique
Départ à 8 heures

Dimanche 6 juin
Fr. 27.50
Passeport ou carte d'identité

Forêt-Noire - Titisee
FRIBOURG-EN-BRISGAU
(Allemagne du Sud)
Départ à 6 h. 15

Renseignements - Inscriptions

Librairie Berberat sous l'Hôtel du Lac Téléphone 5 28 40

Autocars Wittwer NEUCHATEL Téléphone 5 26 68

- Pour vos lessives,
- Pour vos nettoyages chimiques,
- Pour toute teinture...

une seule adresse

SALON - LAVOIR Le Muguet S.A.
NEUCHATEL

Service à domicile dans tout le canton
5 42 08

REMERCIEMENTS

Très sensible aux nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus à l'occasion de son grand deuil, la famille de

Monsieur Léon KAECH

remercie toutes les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve et leur exprime sa vive reconnaissance.

De chaleureux remerciements également à toutes les personnes qui ont entouré son cher disparu au cours de sa maladie, à ses anciens collègues, à ses amis connus et inconnus, ainsi qu'à ses contemporains. Elle gardera de chacun un souvenir ému.

Neuchâtel, mai 1954.

6me Grande Vente aux Enchères - Neuchâtel

sous le ministère du greffe du tribunal

Vacation mercredi 2 juin 1954, dès 14 h.

sous la direction de M. A. Chateney, expert

MISE EN VENTE AUX ENCHÈRES

de la COLLECTION DE GRAVURES ET AQUARELLES de M. A.

Collection de channes, mortiers et étains

Au village Neuchâtelois

LA PETITE PINTE DES GRANDS VINS

FR. MEIER-CHARLES S. A. - LA COUDRE

Fr. 350.- ?

pour chambre à coucher

Non! Par contre

Chambre à coucher dès Fr. 780.— ou par mois Fr. 25.—

Salle à manger dès Fr. 649.— ou par mois Fr. 20.—

Combinés, spac. dès Fr. 445.— ou par mois Fr. 15.—

Demandez sans engagement d'autres offres et illustrations.

MOBILIA SA. BIENNE

Adresse: .....

A vendre un scooter

« Condor Puch »

125 cm³, en excellent état de marche, modèle 1953. Tél. 5 32 28.

A vendre une belle

« Vauxhall »

6 cylindres, levier au volant, en très bon état, avec trois mois de garantie. Tél. (038) 5 51 23.

«VW»

en tous genres, ventes à tempérament et garantie. Ecrire : Auto - Châtelard, Peseux ou Tél. 8 16 85.

Pour la réfection de **votre literie**

adressez-vous en toute confiance à

Ch. BORSAY

TAPISSIER

Sablons 3 - Tél. 5 34 17

Moto «B.S.A.»

500 cc, monocylindre, modèle 1948, 45,000 km., en très bon état, 1100 fr. Agence Puch, Poudrières No 25. Tél. 5 75 85.

TAPIS

joli milieu, à l'état de neuf. Benoit. Tél. 5 34 69.

PHOTO-EXPRESS

Dans les 5 minutes

Prix populaires

les 6 photos Fr. 4.-

PHOTO MESSERLI

Sablons 57

NEUCHATEL

Tél. 5 19 69

cette qualité hors pair et ce «masculine support»

Ce sont bien là des exclusivités **Jockey**

MERKER - BIANCA

Machine à laver semi-automatique

Démonstrations au Comptoir, stand No 111

Cartes d'acheteurs à disposition - Tél. 5 52 26

mardi 1er juin

de 14 h. à 22 heures

mercredi 2 juin

de 10 h. à 12 heures

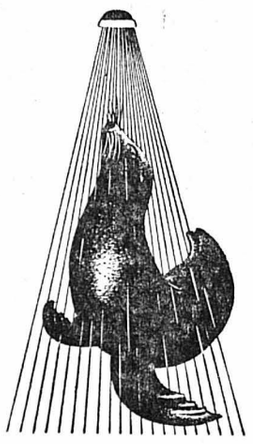

HILDENBRAND & CIE S. A.

Sanitaire - Ferblanterie

NEUCHATEL

FAUBOURG DE L'HOPITAL 104

Quand vous devez gravir de longues côtes avec votre voiture...

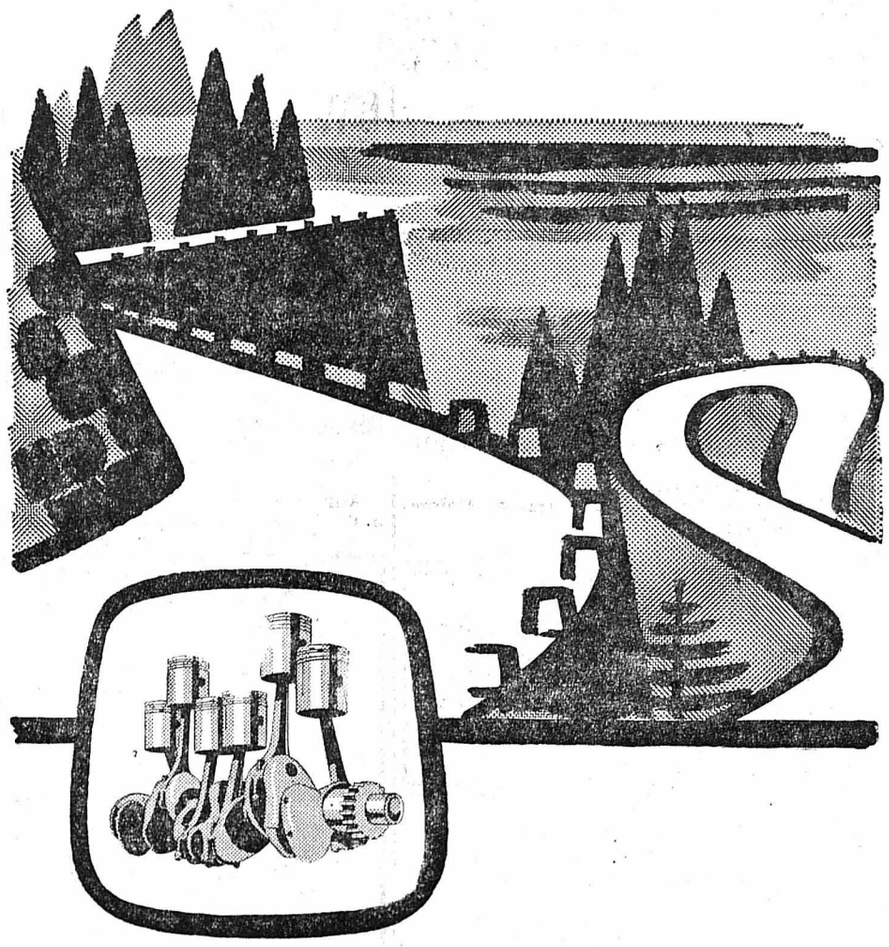

Les longues montées, au cours desquelles la vitesse est obligatoirement réduite et le refroidissement peu efficace, se traduisent par une forte élévation de la température de l'huile, qui devient alors très fluide. Sa cohésion doit néanmoins être suffisante pour maintenir une pellicule lubrifiante continue et résistante, capable de s'opposer à une usure rapide et, dans les cas extrêmes, au grippage des pistons.

En outre, un fort réchauffement de l'huile en favorise aussi l'oxydation, et par conséquent la formation de produits de vieillissement qui contribuent à la corrosion des paliers et à la formation de résidus. Shell X-100 Motor Oil, fabriquée à l'aide des mêmes huiles de base que les lubrifiants d'aviation, ne présente pas seulement une extrême résistance à la chaleur, mais contient aussi un additif freinant l'oxydation, qui lui confère une stabilité particulière.

Shell X-100 Motor Oil

maintient votre moteur dans une forme parfaite

SHELL X-100 MOTOR OIL

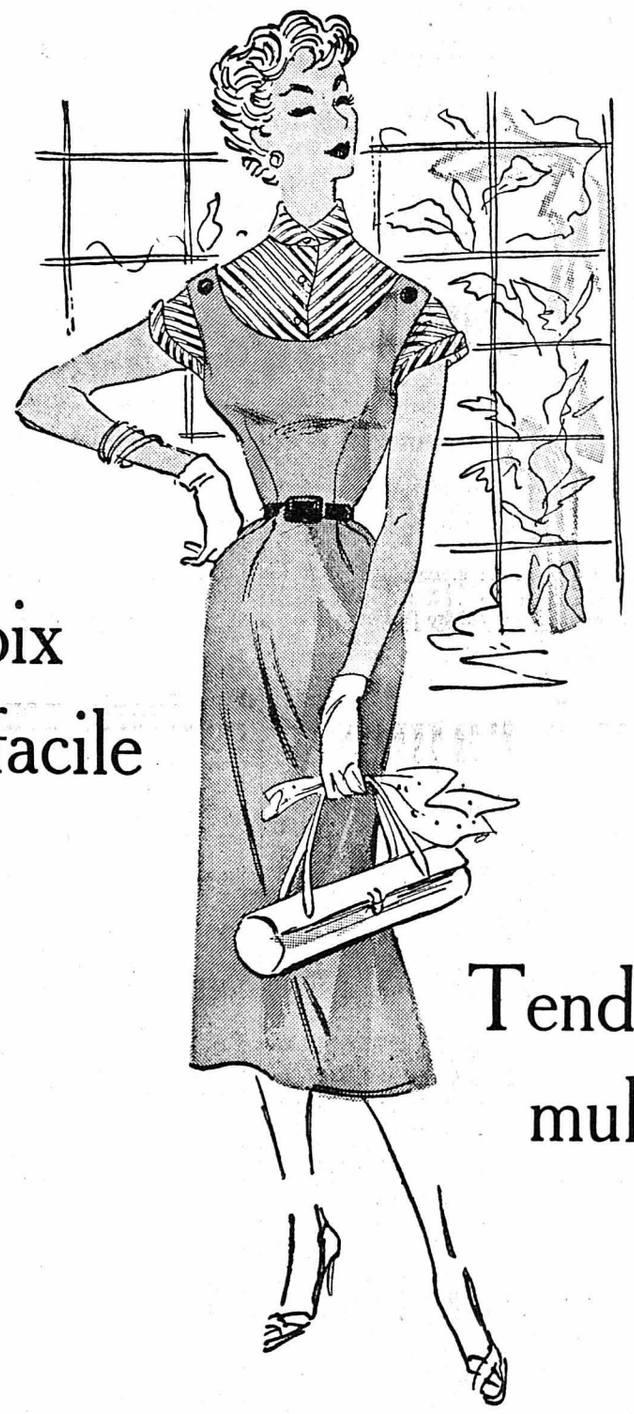

Choix facile

Tendances multiples

Un ensemble qui vous plaira !

JUPE MONTANTE *en reps infroissable noir, vert, cognac ou rouge pétunia, coupe très étudiée.* *Tailles 38 à 46* **39.50**

BLOUSE *en coton rayé, kimono avec revers, en bleu-blanc, vert-blanc, cognac-blanc et noir-blanc.* *Tailles 38 à 46* **9.80**

Toujours à l'affût de l'actuel

AU LOUVRE La Nouveauté SA NEUCHÂTEL

A vendre à prix avantageux sept jeux

billard golf

tous placés, patente payée. — Adresser offres écrites à O.U. 502 au bureau de la Feuille d'avis.

«La marque de confiance depuis 20 ans»

ANDRÉ PETITPIERRE

agent Primagaz

Route de Sachet

Cortaillod

STUDIO NEUF

en jonc, comprenant deux fauteuils, grand modèle, une table avec dessus verre, un pouf et un lampadaire à enlever tout de suite au prix de 560 francs. — S'adresser à Francis Duvoisin, cité Suchard 20, Serrières.

LAMBRETTA

à échanger contre une voiture 4 CV, même ayant eu accident.

Adresser offres écrites à R. F. 511 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre

moto « Horex »

350 cm³, en parfait état de marche (17,000 km.), bonne occasion. Vente de première main pour cause de double emploi. Pour adresse: tél. (038) 8 14 40.

SCOOTER

en très bon état, ayant roulé 9000 km., seulement en ville avec ménagement, à vendre pour cause de non-emploi, Fr. 800.—. Tél. 5 75 36.

A vendre une

machine à lessive

électrique, à l'état de neuf, 200 fr.; une plaque électrique « Ménagère », 75 fr. — Tél. 5 28 17, la Main 7, Elettra.

A vendre un

cabriolet « Ford » V 8

1951 (60.000 km.), overdrive et radio, en parfait état, très bas prix. — Tél. (039) 2 14 08.

La publicité d'abord...

Sacs de touriste

du plus simple au plus perfectionné

Sacs sport

toutes teintes

Sacs norvégiens

POUR LA HAUTE MONTAGNE

BiedermanN

MAROQUINIER

A vendre

POUSSE-POUSSE

crème, en bon état. — Côte 119, sous-sol.

A vendre un

secrétaire

en bon état, bon marché. G. Etienne, Moulins 15.

A vendre une

motogodille

marque «Sachs». S'adresser par téléphone au No 5 36 14.

Cuisinière à gaz

à vendre, 250 fr. Four réglage automatique, trois trous. Demander l'adresse du No 524 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre

LAMBRETTA

de luxe 1951, en parfait état, ayant très peu roulé. Prix avantageux.

Demander l'adresse du No 515 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre un

VÉLO

pour garçon de 7 à 12 ans, marque « Allegro », bon état de marche, 90 fr. Téléphoner aux heures de repas No 5 26 87.

A vendre une baignoire émaillée. S'adresser à A. Mermimod, Saint-Blaise, tél. 7 53 67 ou 7 52 92.

CHAMPION

dans le but de contribuer à une diminution des dépenses de l'automobiliste suisse, vend désormais sa

bougie à Fr. 3.75

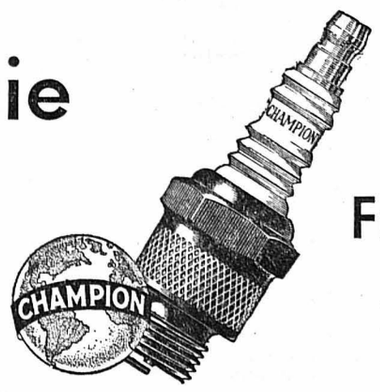

Demandez pour votre moteur la bougie **CHAMPION**, préférée dans le monde entier

En vente dans tous les garages

«Je suis jeune et veux rester alerte...»

«...malgré les exigences de mon mari qui a toujours aimé bien manger! Depuis que je cuisine avec FRIT, il trouve que tout est meilleur. Quelle joie pour moi, d'autant plus qu'il n'y a rien à craindre pour la ligne!»

Pourquoi pour toutes les préparations culinaires?

Parce que FRIT, composée uniquement de graisses végétales pures de première qualité, se prête à toutes les cuissons.

Pourquoi malléable?

Afin que la ménagère puisse la doser plus facilement. Vous pouvez même vous en servir avec une cuillère!

Pourquoi meilleure, plus appétissante et plus digestible?

Parce que FRIT ne contient que des graisses de qualité, d'origine purement végétale... parce que FRIT fond déjà à 25° environ.

Admise par la Société suisse pour la santé du peuple.

«Votre ligne personnifie votre bien-être!» C'est pourquoi, la femme moderne apprécie tant FRIT!

unique pour toutes les préparations culinaires!

AF 9 A

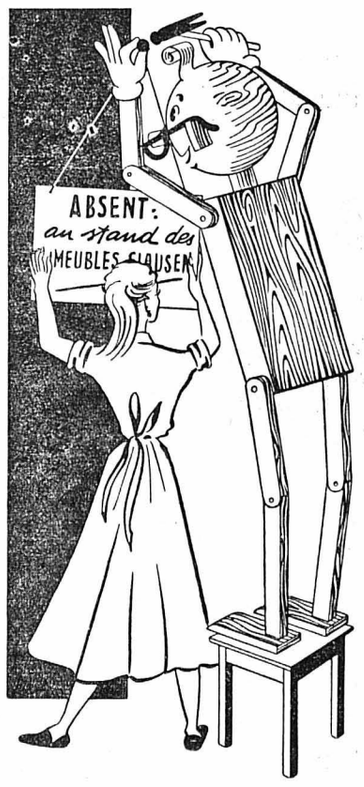

Fiancés, acheteurs de meubles!

Nous vous invitons à visiter notre grand stand au Comptoir de Neuchâtel. Parmi notre beau choix vous trouverez deux de nos fameux mobiliers complets, notre nouvelle chambre à coucher capitonnée, notre splendide meuble combiné avec portes-miroir, etc.

Vous tous qui avez besoin de meubles, faites un saut chez CLAUSEN. Vous ne le regretterez pas. Alors, à bientôt au

STAND No 98, AU COMPTOIR DE NEUCHATEL

LAUSANNE Clausen Meubles s.a.
AV. RUCHONNET 6-10 · ATELIERS A LUTRY · SUCCURSALE A LA CHAUX DE FONDS AV. L. ROBERT 79

«In memoriam» a siégé au Locle

Notre correspondant du Locle nous écrit :

La section neuchâteloise de l'Association en faveur des familles des soldats suisses morts au service de la patrie connue sous le nom «In memoriam» avait été chargée d'organiser, au Locle, l'assemblée des délégués des sections genevoise, vaudoise, valaisanne, fribourgeoise et bâloises. Elle fit très bien les choses simplement et sans grands palabres.

Les quelque quarante délégués arrivèrent de Neuchâtel en car puis ils s'assemblèrent autour du monument érigé dans le jardin de l'hôtel de ville, près du home Zénith, en souvenir de ceux de nos soldats du district qui moururent durant les «mobs» de 1914 et 1939-1945, parce qu'ils avaient répondu à l'appel du pays. Aux représentants de «In memoriam» s'étaient joints des officiers et des sous-officiers. M. Georges Droz, président de la section neuchâteloise, déposa une belle couronne au pied du monument puis avec ses hôtes et les délégués, il gagna la salle du Conseil général où eut lieu une séance administrative dont l'ordre du jour fut rapidement épuisé.

La séance à l'hôtel de ville

M. G. Droz, en ouvrant les débats, se plut à saluer dans l'assistance le colonel Joho, chef des œuvres sociales de l'armée, le colonel Jean Grize, de Neuchâtel, Cdt. de la Br. Fr. II, M. Ruegg, chef de section des Œuvres sociales militaires, M. François Faessler, conseiller communal. La Société des officiers loclois était représentée par les plt Ulli et Criblez et celle des «-sous-ofs» par le sgtm Schwab.

L'activité de la section neuchâteloise d'«In memoriam» n'est pas multiple. Au cours de ses cinq séances de 1953, elle a examiné les mesures à prendre en faveur des personnes auxquelles elle doit venir en aide. Six décès militaires lui ont été signalés. Elle eut à s'occuper de 2 venues sur ces 6 cas récents. A fin 1953, le nombre des foyers reçevant une aide est de 28 ; 14,670 fr. ont été versés en allocations régulières ainsi que 2.430 fr. 40 d'allocations occasionnelles. Ces montants indiquent combien l'activité d'«In memoriam» demeure nécessaire.

Les ressources ont atteint 8.000 fr. mais l'allocation du Don national a couvert le déficit.

Le nombre des membres est de 217 dont 11 membres à vie. M. Droz exprime sa reconnaissance aux membres d'«In memoriam», aux donateurs, aux organes du Don national et aux autorités civiles et militaires qui ont soutenu les comités dans l'exécution de leur tâche.

Le comité central s'est réuni deux fois en 1953. Le président de la section bâloise, M. S. Burckhardt, a cédé ses fonctions à M. Alphonse Burckhardt qui représentera sa section au comité central.

Les délégués approuvèrent ensuite la répartition suivante de l'allocation du Don national pour 1954 :

Vaud, 37.825 fr. (en 1953, 39.570 fr.) ; Valais 17.020 fr. (17.030.—) ; Bâle 15.965 fr. (15.645.—) ; Neuchâtel 12.805 fr. (12.915.—) ; Fribourg 10.425 fr. (11.915.—) ; Genève 25.960 fr. (23.225.—).

Les comptes de la Caisse centrale font apparaître un déficit de 315 fr. 30 pour 1953. La fortune de l'association «In memoriam» se monte à 2637 fr. 45 si cela peut s'appeler une fortune ! Les secours réguliers, versés en 1953, atteignent la somme de 100.186 fr. ; les secours occasionnels, 41.325 fr. et les dépenses pour les colonies de vacances 22.620 fr. 40.

Les années prochaines exigeront des versements de secours plus élevés en raison du nombre plus grand d'orphelins des années 1939-1945 entrant dans des établissements ou écoles professionnelles.

Le comité central étant arrivé au terme de son mandat l'assemblée générale procéda à une nouvelle élection. La présidence revient au Valais et la vice-présidence à Fribourg. Ainsi M. Marcel Gross, conseiller d'Etat valaisan, est nommé président et le conseiller d'Etat G. Ducotterd, de Fribourg, est appelé à la vice-présidence. Les autres membres du comité sont réélus et ils se répartiront les charges. M. François Faessler, conseiller communal, souhaita la bienvenue à nos hôtes.

Un vin d'honneur offert par la ville du Locle fut ensuite servi à l'issue de l'assemblée à l'hôtel de ville puis chacun se rendit à l'hôtel des Trois-Rois où le diner servi fut délectable à souhait et, chose heureuse, il n'y eut plus de discours si ce n'est les paroles de remerciements prononcées par M. G. Droz, lequel excusa l'absence du général Guisan, du conseiller d'Etat neuchâtelois, M. Jean-Louis Barrelet.

Puisse «In memoriam» travailler longtemps encore dans une ère de paix, de bonne volonté et de prospérité.

Assemblée générale de «Pro Familia»

Sous la présidence de M. Sam Humbert, directeur adjoint à l'Office des mineurs, a eu lieu samedi, à Neuchâtel, l'assemblée générale ordinaire de «Pro Familia».

M. Paul Humbert, directeur de l'Office social neuchâtelois, a rappelé, dans son allocution, que rien ne peut remplacer la famille et il a cité ce mot de J. Gotthelf : «Les mœurs de la famille finissent toujours par gouverner l'Etat». C'est donc faire œuvre nécessaire que de s'occuper de la famille. Ce ne sont pas toujours les déficiences d'ordre matériel (manque de loisirs, logements malsains, etc.) qui créent les conflits familiaux, mais plutôt les déficiences psychologiques et sexuelles. Le but de «Pro Familia» sera ainsi, non pas de pousser à une procréation accrue et désordonnée, mais de chercher à maintenir ou à rétablir l'équilibre moral des intéressés, à trouver avec eux la voie de «l'amour heureux».

Que faire pour cela ? A la séance de samedi, il a été décidé de créer des consultations de mariage à Neuchâtel et au Locle ; à la Chaux-de-Fonds on donne déjà des consultations au cours desquelles on essaye d'empêcher certains divorces. De telles consultations ne seront utiles que si elles remplissent certaines conditions ; elles doivent être données en dehors de toute considération de parti ou d'Eglise et avec toute garantie de discrétion. Mais surtout, le conseiller doit être au bénéfice d'une expérience humaine et d'une culture psychologique ; le conseil théorique et abstrait n'a pas de valeur.

Le comité de «Pro Familia» a été chargé de réaliser une tâche difficile; souhaitons aux «Consultations de mariage» de prévenir et de guérir les maladies conjugales.

M. Schaldenbrandt exposa, en fin de séance, les principes du «Mouvement populaire familial» et le film «Pays de Neuchâtel» fut présenté aux congressistes.

Jac. V.

CARNET DU JOUR

Cinémas

Rex : 20 h. 30, Le tragique amour de lady Hamilton.
Studio : 20 h. 30, Puccini, une vie d'amour.
Apollo : 15 h. et 20 h. 30, L'affaire de Trinidad.
Palace : 20 h. 30, Minuit Champs-Elysées.
Théâtre : 20 h. 30, Le mur de verre.

Nouvelles sportives

ESCRIME

Rencontre Bad-Kreuznach-Neuchâtel

C'est vendredi soir que s'est déroulée la rencontre entre une équipe de fleurettistes et d'épéistes allemands de Bad-Kreuznach et une équipe de la Société d'escrime de Neuchâtel, salle Bussière).

Dès 20 heures, un très nombreux public avait envahi les salons du restaurant Beau-Rivage dans lesquels se déroulait ce tournoi.

Au début de la soirée, les présidents des deux clubs d'escrime ont échangé d'aimables paroles et se sont remis de fort beaux cadeaux en souvenir de cette rencontre.

Puis ce fut le tournoi de fleuret au cours duquel les tireurs neuchâtelois se sont particulièrement distingués et tout spécialement André Méautis qui ne fit que des victoires. Grâce à M. Fernand Thiébaud, juge international, les assauts se déroulèrent rapidement et dans un excellent esprit de camaraderie. La victoire revint à l'équipe de Neuchâtel, par 20 victoires à 5.

Les fleurettistes cédèrent ensuite la piste aux épéistes pour le tournoi à l'épée électrique. Le public put assister à des assauts très spectaculaires et au cours desquels les escrimeurs neuchâtelois remportèrent à nouveau la victoire, par 11 victoires à 5.

Voici les résultats individuels aux deux armes :

Fleuret : 1. Méautis 5 v. 7 t. ; 2. Treyvaud 4 v. 8 t. ; 3. Haag 4 v. 14 t. ; 4. Jeanquartier 4 v. 17 t. ; 5. Kocher 3 v. 18 t. ; 6. Heyes (A) 2 v. 21 t. ; 7. Mundorf (A) 1 v. 23 t. ; 8. Meckel (A) 1 v. 24 t. ; 9. Horth (A) 1 v. 24 t. ; 10. Eichelmann 0 v. 25 t.

Epée : 1. Horth (A) 3 v. 10 t. ; 2. A. Pfaff (S) 3v. 11 t. ; 3. Treyvaud (S) 3 v. 12 t. ; 4. J. Pfaff (S) 3 v. 15 t. ; 5. Haag (S) 2 v. 13 t. ; 6. Heyes (A) 2 v. 17 t. ; 7. Mundorf 0 v. 20 t. ; 8. Meckel 0 v.

Samedi après-midi eut lieu un second tournoi à l'épée électrique, mais cette fois-ci individuel. Les assauts se déroulèrent à la salle d'armes et ont donné les résultats suivants :

1. Heyes (A) 7 v. 10 t. ; 2. J. Pfaff (S) 7 v. 11 t. ; 3. L.-Ph. Thiébaud 5 v. 14 t. ; 4. Edson (A) 5 v. 17 t. ; 5. A. Pfaff (S) 4 v. 20 t. ; 6. Horth (A) 3 v. 18 t. ; 7. Mundorf (A) 3 v. 20 t. ; 8. Brugger 2 v. 22 t. ; 9. Langer 1 v. 21 t.

Il y a lieu de féliciter tout particulièrement le Maître d'armes Bussière pour l'excellente préparation de ses élèves et pour l'excellente organisation technique de ces tournois.

Championnat suisse à l'épée (Série A)

Ces championnats se sont disputés samedi et dimanche à Genève au Pavillon des sports. Voici le classement du tour final :

1. Zapelli, champion suisse, Lausanne, 21 victoires, 21 touches ; 2. Valota, Bâle, 20 victoires, 104 touches reçues, 132 données ; 3. Fitting, Lausanne, 20 victoires, 104 reçues, 124 données ; 4. Evequoz, Sion, 19 victoires, 100 touches ; 5. Spillmann, la Chaux-de-Fonds, 18 victoires, 102 reçues, 118 données.

FOOTBALL

Fâcheuse constatation

Le match Suisse-Uruguay n'a été suivi que par 33,000 spectateurs payants. Même en comptant les invités, on n'arrive pas à 40,000 personnes. Or, il semble que le stade de la Pontaise était bien rempli il y a huit jours.

Il se confirme donc que nos stades suisses ont une contenance par trop faible pour les matches des championnats du monde. Pourra-t-on, sans danger, placer les 50,000 à 60,000 spectateurs que le stade de la Pontaise est censé contenir ?

LA BALOISE
Compagnie d'assurances sur la vie
1864-1954

TENNIS DE TABLE

Un spectacle de choix à Cernier

(c) Les quelque 250 personnes qui se trouvèrent réunies samedi soir à la halle de gymnastique n'eurent pas à le regretter. En effet, l'exhibition-démonstration organisée par le Club de tennis de table de Cernier fut des mieux réussie.

En ouvrant la manifestation, M. Paul Schneider, président de la société, souhaita la bienvenue à chacun, signala la présence de M. Charles Calderara, membre fondateur, et présenta les quatre grands champions pour la première fois à Cernier. Il s'agissait de MM. R. Bergmann, 4 fois champion du monde, 1er joueur d'Angleterre demi-finale 1954 ; J. Leach, 2 fois champion du monde, 2me joueur d'Angleterre, R. Roothooft, 1er joueur de France, 1/4 finaliste au championnat du monde 1954, Lanskoy, remplaçant A. Ehrlich, empêché, 5 fois champion de France.

Pour débuter, deux membres des locaux, MM. Ch. Valazza et A. Gertsch se mesurèrent avec MM. Lanskoy et Leach. Inutile de dire que ces derniers l'emportèrent, mais relevons que les premiers s'en tirèrent fort à leur avantage et réussirent à mettre en défaut plusieurs fois leur adversaire.

En demi-finale, Lanskoy bat Bergmann et Roothooft est battu par Leach. Un double — démonstration — opposa Bergmann et Leach, Anglais, à Roothooft et Lanskoy, Français ; ces derniers sortent vainqueurs. Cette démonstration fut des plus étourdissante. L'on put admirer, tout en même temps, les réflexes et la souplesse de ces sportifs mondialement connus. Partout à la fois, ne manquant que rarement la balle qui leur était destinée, la renvoyant avec une maitrise sans égale, veillant à tromper l'adversaire, mais parfois se laissant aussi surprendre. Telles sont les phases de ce beau sport qu'est le tennis de table, et qui nous fut démontré de manière pertinente.

Pour terminer, la finale en deux sets qui opposa Lanskoy à Leach fut gagnée par ce dernier aux vifs applaudissements du public.

Immédiatement après, le président de la société remit aux quatre champions une assiette-souvenir aux armoiries de Cernier.

Parfaite organisation de la manifestation due à M. Ch. Valazza, président du comité d'organisation.

FEUILLETON
de la «Feuille d'avis de Neuchâtel»

La lettre sans réponse

par
ROCHEBRUNE

11

Le comte et la comtesse de Voiron n'étaient point assez psychologues pour les remarquer ; mais ils le condamnèrent, et sévèrement, sur d'autres détails : sur sa façon de boire à la cuiller son thé trop chaud ; de boutonner, contrairement au prince de Galles, le dernier bouton de son gilet ; de ne pas lever le coude en serrant la main ; de rire avec trop de gaieté, de croiser les jambes, et surtout, d'affirmer ses opinions, beaucoup trop nettes pour la bonne société.

D'ailleurs, avec une parfaite courtoisie, ils ne marquèrent leur réprobation que par un excès de politesse qui accentuait les distances qu'ils voulaient établir, par une façon solennelle et glacée de prononcer «monsieur», qui rejetait Ludovic pour toujours du rang des intimes et des égaux. Mais il ne s'en aperçut nullement ; assez flatté de l'invitation, il revint tout réjoui de sa visite et de la courtoisie des Voiron, persuadé qu'il leur avait beaucoup plu.

Ceux-ci, seuls avec leur fille, montrèrent une réprobation plus claire. Mais Virginie, à leur grande surprise, leur répliqua que la fortune, aujourd'hui, donnait aussi bien des privilèges et possédait un droit à ses propres usages ; que les jeunes gens «de leur monde» recherchaient parfois beaucoup plus l'argent que la naissance ; et qu'elle-même, sans dot, risquait fort de demeurer vieille fille si elle devait choisir son époux parmi leurs pairs ; alors qu'elle pouvait réussir ailleurs, grâce à son prestige, un mariage moins relevé, mais qui comporterait de belles compensations pécuniaires.

Ses parents comprirent fort bien quel but visait cette résistance, et s'étonnèrent que leur fille, si fière jusqu'ici, révélât tout à coup un caractère aussi intéressé.

En quoi ils se trompaient du tout au tout.

Virginie n'était nullement avide ; simplement, elle se trouvait éprise, subitement, en coup de foudre, et avec toute la violence que sa nature altière pouvait faire attendre. Les raisons qu'elle exposait à ses parents n'étaient destinées qu'à les convaincre ; pour elle, sa décision était prise et l'on sait qu'elle n'en changeait jamais : qu'il fût riche ou pauvre, gai ou triste, sérieux ou frivole, bien ou mal né, elle épouserait Ludovic !

Elle avait commencé d'y penser confusément le jour de la première rencontre au village et, pour mieux s'assurer de son goût, s'était invitée au goûter chez les Fernis ; chez eux encore, où elle était très souvent retournée, elle avait senti son inclination croître comme la flamme d'un incendie, et n'avait rien considéré d'autre que son désir et sa volonté...

Néanmoins, si altière qu'elle se montrât avec tous, elle gardait avec ses parents quelques ménagements et avait cru devoir leur présenter des arguments de raison.

Bien entendu, ils commencèrent à pousser les hauts cris et par lui déclarer qu'elle était complètement folle. Mais quand elle fut montée se coucher en claquant la porte, ils se laissèrent aller à discuter entre eux les raisons qu'elle avait avancées... Pour les rejeter, certes, et avec indignation ; mais, enfin, ils en discutèrent ; et finalement, leur opposition se montra beaucoup moins forte qu'ils ne la supposaient tout d'abord...

Pour Virginie, leur résistance n'importait pas beaucoup ; elle se savait plus énergique qu'eux et ne faisait de leur approbation qu'une question d'opiniâtreté. Le seul problème grave à résoudre, c'était de séduire Ludovic.

Elle devinait que la tâche ne serait pas tellement malaisée, elle avait très bien senti l'impression profonde qu'elle avait produite sur le jeune homme.

Celui-ci, en effet, avait été ébloui par la beauté altière, un peu froide mais tellement distinguée, de la jeune fille. Il n'y était point accoutumé, il n'avait jamais rencontré personne qui lui ressemblât, dans les salons qu'il fréquentait, et l'effet de surprise avait joué à plein.

Certainement, s'il n'avait connu qu'Emilienne Fernis, elle lui aurait plu peu à peu : il aurait aimé sa gaieté franche, l'éclat de ses yeux bleus, le sourire spontané de ses lèvres ; mais elle appartenait trop au même type que les jeunes filles qu'il avait coutume de rencontrer, pour qu'il demeurât ébloui dès le premier instant. Au contraire, chez Virginie de Voiron, tout était nouveau pour lui et, fasciné par son allure qui rehaussait sa beauté, il ne distingua plus rien d'autre.

La jeune fille n'eut aucune peine à interpréter les regards qui ne la quittaient pas. Mais elle comprit aussi que ce prestige extérieur ne suffisait point au succès : pour que le jeune homme se déclarât, il fallait qu'il la connût mieux.

Mais où le rencontrer pour causer avec lui ? A première vue, le problème paraissait insoluble.

Chez les Fernis ? Elle craignait à la longue de se montrer indiscrète en s'y rendant trop souvent et de laisser lire dans son jeu ; elle le redoutait d'autant plus que le docteur, maintenant, manifestait pour elle quelque froideur, comme s'il avait songé à un mariage avec sa propre fille (ce qui d'ailleurs était exact) et trouvât excessif qu'une rivalité vint s'établir dans sa maison même.

Chez ses parents ? Mais les Voiron n'étaient pas entièrement convaincus de l'opportunité d'un tel mariage, demandaient à réfléchir encore et, en attendant, se refusaient à toute invitation nouvelle.

Au dehors ? Il n'y fallait évidemment pas songer.

Et pourtant, on ne pouvait attendre, le temps pressait : Ludovic Barnave ne prolongerait pas indéfiniment ses vacances en ce petit village, dans cette auberge incommode. Ensuite, à Paris, il deviendrait pratiquement impossible de le revoir.

C'est alors que Virginie imagina une ruse, qui sauvait, des conventions, tout ce qu'il demeurait possible d'en sauver.

Elle affirma à Ludovic qu'il devait revenir voir ses parents, que rien ne leur serait plus agréable, et, se souvenant de leur accueil, il la crut volontiers. Elle fixa le jour et l'heure ; mais quand il se présenta au portail, Virginie s'y trouvait, comme par hasard... Elle lui offrit de lui montrer le parc avant de gagner le château, et ils le parcoururent longuement... si longuement qu'ensuite il semblait trop tard pour la visite aux parents, qu'on remit au lendemain...

Mais Ludovic n'était point sot, il avait parfaitement compris. Quand il revint le jour suivant et retrouva Virginie au portail, il ne parla même plus de visite.

Puis le portail, entrée officielle, fut abandonné sous de confus prétextes d'itinéraire plus commode, et c'est par la petite porte au fond du bois que pénétra désormais le jeune homme.

Tous deux se promenaient à travers les allées touffues du parc, se gardant bien de se risquer dans le jardin à la française, sévère et dénudé, peuplé de vases et de statues, qui étendait devant le château ses allées bordées de buis, et où aucune présence ne passait inaperçue.

Néanmoins, si bien cachés qu'ils fussent dans le parc touffu, une surprise demeurait possible, le comte ou la comtesse pouvaient inopinément descendre jusqu'au bois. Aussi, dès la seconde rencontre, la prudente Virginie prit-elle soin d'y pourvoir.

Le jardinier avait un aide, Antoine, âgé d'une quinzaine d'années et déjà fort adroit dans son métier. Virginie n'ignorait pas l'impression qu'elle produisait sur ce garçon, elle sentait ses regards admiratifs qui la suivaient quand elle se promenait dans les allés du jardin. Bien entendu, cette adoration muette lui avait jusqu'à ce jours semblé aussi naturelle et aussi insignifiante que celle du chien de garde ; pour la première fois, elle y pensa de façon plus précise et résolut de l'utiliser.

Le jeune Antoine fut donc chargé de se tenir, sous le prétexte de quelque travail, à l'orée du bois, et de surveiller le château : au cas où le comte aurait eu l'idée de sortir et de descendre vers les futaies, chose à vrai dire très rare, le petit jardinier devait aussitôt lancer un signal pour prévenir les amoureux.

(A suivre)

Je suis très satisfait du nouveau modèle

«Il permet d'atteindre les dents de sagesse les plus cachées. On peut aussi très bien nettoyer toutes les parois du côté du palais et de la langue. J'ai fait de très bonnes expériences avec ce nouveau modèle.» Dr Sch.

Vous aussi, vous serez content du nouveau modèle!

Walther

DE FORME PARFAITE

GARANTIE: SATISFACTION OU ARGENT REMBOURSE

MAISON

Masserey

LINOLEUMS - PARQUETS LIÈGE - CAOUTCHOUCS PLASTIQUES

PLANS ET DEVIS POUR TOUT GENRE DE POSE
TRAVAUX SOIGNÉS PAR POSEURS SPÉCIALISÉS

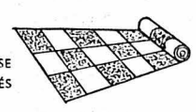

NEUCHATEL TÉL. 5 59 12 (038) PARCS 42

Maison à l'avant-garde pour le choix et la technique

Expose au comptoir - Stand no 104

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

ROULIN-RADIO TÉLÉVISION

Septembre 1953, première démonstration devant la presse.

Octobre 1953, premiers téléviseurs vendus à Neuchâtel.

La grande expérience de Roulin-Radio, tant en émission qu'en réception des ondes ultra-courtes dans notre région, vous garantit des conseils judicieux pour l'installation d'un téléviseur.

Les réceptions sont très bonnes dans certains quartiers.

Roulin-Radio vous renseignera
Seyon 18 ★ Tél. 5 43 88

Magasin spécialisé ne s'occupant que de radio et télévision

FL 10

Il ne craint rien...

car son haleine est toujours fraîche!

Ho! là! là! c'est de nouveau archi-plein! Qui, dans de pareils moments, n'apprécie pas un voisin de table tel que Monsieur Pierre B.: toujours distingué, sûr de soi-même, frais et dispos. Eh oui! il utilise pour les soins de la bouche uniquement

Florodyl l'authentique dentifrice à la chlorophylle

pour une bouche propre et fraîche du matin au soir!

Rideaux

Nous n'exposons pas au Comptoir, mais nous présentons en magasin un choix raffiné de tissus en exclusivité.

MAISON

G. Lavanchy

Orangerie 4

Chaque divan GRIFF économise une chambre

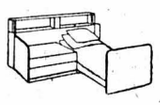

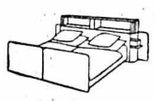

SPÉCIAL 103

Un modèle GRIFF de luxe. Se transforme en un clin d'œil en lits jumeaux de grandeur normale ou en un lit simple avec fauteuil. Vraiment très pratique. Avec deux petites armoires latérales formant tables de chevet.

Modèles à partir de fr. 770.–. Sur demande, paiements échelonnés et abonnement-épargne.

BON: Contre envoi de cette annonce et de votre adresse, vous recevrez gratuitement notre catalogue illustré. Tél. 071 / 4 41 85

GRIFF MEUBLES BREVETES WALZENHAUSEN

Une attraction au Comptoir de Neuchâtel

Représentant général: F. Dérameruz, Lausanne

Plus de 29 millions

ont été donnés aux oeuvres de bienfaisance et d'utilité publique des cinq cantons romands par la

LOTERIE ROMANDE

TIRAGE: 3 JUILLET

2 FA 710

Neuchâtel, Faubourg du Lac 2, Chèques postaux **IV. 2002**

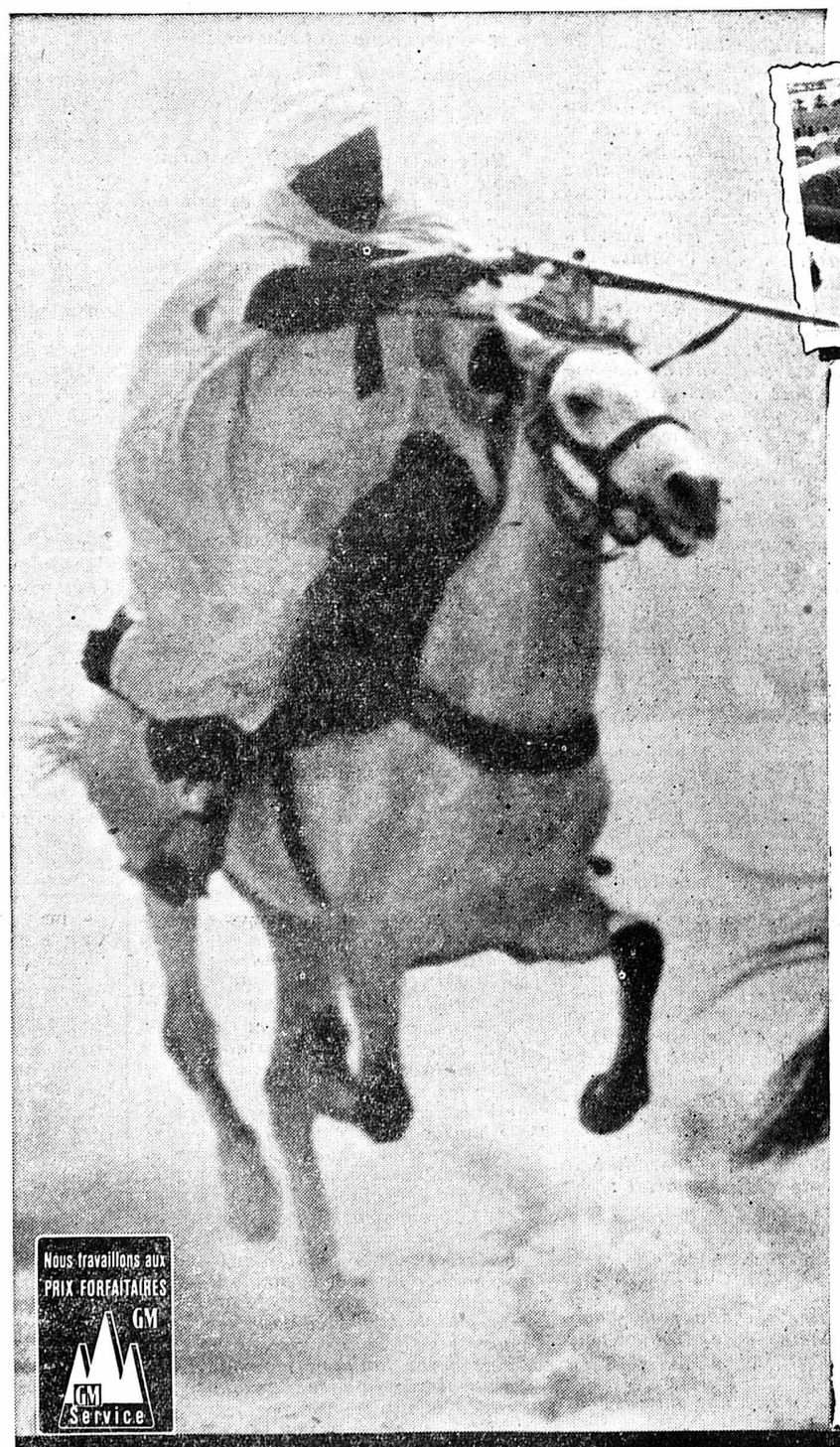

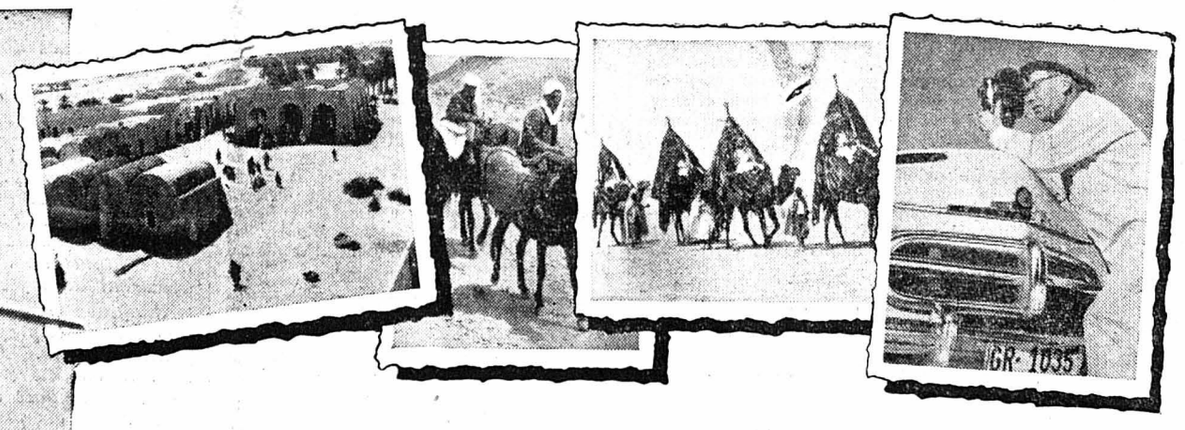

Monsieur Bartholomé Schocher Photographe

à Pontresina, nous parle de son voyage en Vauxhall à travers l'Afrique

«Cet étalon arabe, si ardent, je l'ai photographié au cours d'une fantasia, divertissement équestre que les Arabes affectionnent. Cavaliers et montures galopaient en rangs serrés et défilaient devant nous à une allure effrénée, tandis que nous filmions ce spectacle pittoresque. Ces pur-sang arabes de „1 CV", parfaitement adaptés à la vie du désert, sont racés, fougueux et pourtant résistants, sobres. On peut compter sur eux. Ma Vauxhall aussi, cette brave 12 CV, a toutes les qualités du cheval arabe, car elle a fait brillamment ses preuves au cours d'un voyage de 5000 km dans le désert! Toujours à la hauteur des situations les plus difficiles, elle a surmonté de rudes épreuves, surtout le long de la piste de 440 km qui relie Biskra à El-Oued. Rien n'eut prise sur elle, ni les tempêtes de sable ni les chaleurs torrides. Ensablés durant 25 heures, nous avons fini par nous tirer d'affaire grâce à la robustesse de la Vauxhall et au grand étonnement des Arabes qui jugeaient la partie perdue. Malgré le sable impalpable et pénétrant, il a suffi d'un nettoyage superficiel du moteur pour reprendre la route sans autre incident désagréable.

La Vauxhall s'est révélée un excellent „vaisseau du désert", mais aussi dans nos montagnes romanches c'est la voiture idéale, pour mon travail et les sorties de ma nombreuse famille qui compte quatre héritiers. Je conduis depuis bientôt 30 ans et j'ai eu différentes marques. Démarrages puissants, intérieur spacieux, coffre volumineux, encombrement réduit et frais d'entretien minimes, voilà la Vauxhall! Exactement la voiture qui me convient!»

4 cyl., 7,68 CV **fr. 7950.—** avec dégivreur et chauffage

6 cyl., 11,52 CV **fr. 9750.—** avec dégivreur et chauffage

Avantageux système GM de paiement par acomptes.

VAUXHALL

Montée à Bienne par la General Motors.
Conçue et construite selon vos désirs.

Vous trouverez l'adresse de votre distributeur local dans l'annuaire téléphonique sous Vauxhall. V4/54N

Distributeur: **GARAGES SCHENKER** HAUTERIVE ET NEUCHÂTEL

Sous-distributeurs régionaux: Garage R. AMMANN, la Neuveville - Garage R. WIDMER, Neuchâtel - Garage A. JAVET, Saint-Martin
Garage J. WUTRICH, Colombier - Garage A. JEANNET & Cie, Peseux - Garage J.-B. RITTER, le Landeron

LES ARTS et LES LETTRES

Le dernier prix Veillon: «L'enfant noir»

par Camara Laye

On sait ce que valent, trop souvent, les décisions des jurys ; on écarte les œuvres originales, parce qu'elles choquent, et l'on se rabat finalement sur le plus petit commun dénominateur, c'est-à-dire sur une œuvre sage, terne, et pour tout dire, médiocre. Cela étant, il convient de relever avec d'autant plus de joie le choix fait cette année par le jury du prix Veillon, lequel s'est porté sur « L'enfant noir » (1), de Camara Laye, un jeune Noir du Niger, qui, exceptionnellement doué, a obtenu une bourse pour venir étudier à Paris.

~~~

Qu'est-ce qui fait le charme de ces souvenirs d'enfance ? Leur simplicité, leur transparence ; le souffle de bonne humeur qui les soulève et les traverse; la qualité de la langue également. En effet, Camara Laye écrit un français d'une pureté telle qu'elle aurait de quoi faire rougir la plupart des écrivains français d'aujourd'hui, à supposer qu'ils en soient encore capables. Il y a tout cela, mais il y a autre chose encore ; expliquons-nous.

Au début de ses mémoires, Goethe raconte que, tout petit garçon, on lui avait acheté au marché, pour le distraire, de ces petites tasses et de ces assiettes minuscules avec lesquelles les enfants s'amusent à faire la dînette. Par un bel après-midi, alors que tout dormait dans la maison, il eut l'idée d'en jeter une par la fenêtre et prit grand plaisir à l'entendre se briser avec un bruit si joyeux ; il continua, les gamins d'en face s'étaient mis à l'exciter en lui criant: encore, encore ! Alors, à bout de munitions, il avisa la vaisselle de la cuisine, et les plats, les pots, les assiettes de ménage prirent le même chemin, jusqu'au moment où l'on vint mettre fin à ce carnage.

Cette petite anecdote n'a l'air de rien; en réalité, elle donne déjà exactement le ton de l'optimisme goethéen, de cette affirmation vitale mêlée d'humour qui est propre au sage de Weimar. Sans vouloir comparer Camara Laye à Goethe, ce qui serait tout de même un peu excessif, relevons simplement que ces souvenirs débutent sur une anecdote qui, en son genre, n'est pas moins significative.

Tout enfant encore, le petit Noir qui furète autour de la case, aperçoit un serpent qui se promène; ce spectacle l'intéresse, le captive. Il lui vient l'idée de prendre un roseau et de l'enfoncer dans la gueule de la bête : « Le serpent ne se dérobait pas: il prenait goût au jeu ; il avalait lentement le roseau, il

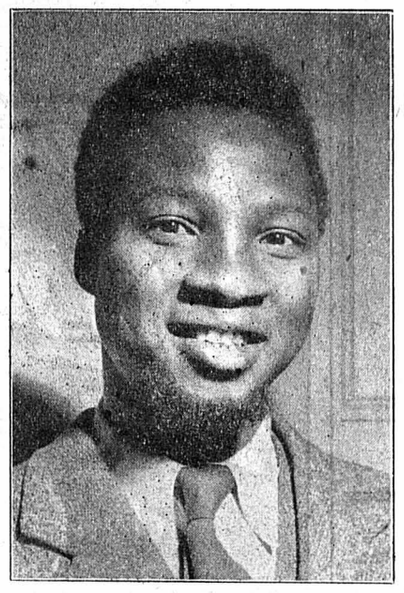

Le beau sourire de Camara Laye

l'avalait comme une proie, avec la même volupté, me semblait-il, les yeux brillants de bonheur, et sa tête, petit à petit, se rapprochait de ma main. Il vint un moment où le roseau se trouva à peu près englouti, et où la gueule du serpent se trouva terriblement proche de mes doigts. Je riais, je n'avais pas peur du tout... » A cet instant un ami de son père survient, arrache l'enfant à ce jeu dangereux, et l'aventure se termine par des pleurs et des gronderies.

~~~

Alors qu'avec le voyageur européen, on se penche sur la vie africaine pour tâcher de lui extorquer ses secrets, et des secrets qui le plus souvent se dérobent, avec Camara Laye, on est à niveau ; ou mieux encore, on est en plein mystère, on vit ce mystère et on le vit tel qu'il se manifeste, comme une chose toute naturelle. Quand le père de famille fabrique des bijoux pour les négresses, toute sa science n'y suffirait pas si les sorciers n'y mettaient du leur ; c'est ainsi et pas autrement. Et en temps de crue, lorsque plus personne n'ose s'approcher du fleuve tant les crocodiles sont menaçants, il est tout naturel que la mère de Camara Laye puisse encore aller y laver son linge ; elle est protégée par son totem qui est le crocodile. Etant elle-même, à sa manière, un crocodile, elle ne risque rien; car tout le monde le sait, les crocodiles n'attaquent pas leurs semblables.

Il faudrait relever encore tout ce qu'il y a de droiture, de finesse, d'humanité chez ces Noirs ; avec leurs croyances et leurs coutumes pour nous surprenantes, ce sont des hommes exactement comme nous ; leur psychologie est la nôtre. Ils sont par ailleurs de religion mahométane, et très pieux...

Peut-être, vers la fin, sera-t-on effleuré par une légère déception. Camara Laye a grandi, c'est le bon élève qui sortira premier à tous les examens; non pas qu'on désire lui voir faire des bêtises, mais sa vie s'est quelque peu banalisée, il s'européanise un peu trop pour notre goût. Tant pis, ce n'est d'ailleurs qu'un détail ; dédié à cette femme admirable qui est sa mère, ce livre n'en garde pas moins un parfum exquis.

P. L. BOREL.

1) Plon.

EN MARGE DU COMPTOIR

Au V^me^ Salon des beaux-arts

P.S.A.S.

Une apaisante fraîcheur vous accueille au musée, dans les salles des Amis des arts, lorsque, du Comptoir surchauffé sous son toit de toile, on y accède par quelques degrés. Rien que pour cette détente, on visiterait avec plaisir le Vme Salon des beaux-arts qu'y a organisé la section neuchâteloise de la Société des peintres, sculpteurs et architectes suisses. Mais il y a heureusement d'autres raisons de s'y plaire. Une cinquantaine d'artistes y exposent quelque 150 ouvrages dont certains tout à fait remarquables.

Cinquante artistes ! C'est beaucoup ! Le placement de tant d'œuvres disparates a dû présenter des difficultés qui n'ont pu être toutes surmontées. Depuis que les P.S.A.S. ont décidé d'insérer leur exposition bisanuelle dans le cadre du Comptoir, celle-ci n'a cessé de s'étendre. Du premier stand de planches on a passé, il y a deux ans, aux trois salles non encore aménagée du Musée des beaux-arts, puis aux quatre salles du Salon actuel, précédées d'un vestibule qu'il faut garnir aussi. Pour meubler toutes les surfaces disponibles, les P.S.A.S. ont dû faire appel non seulement à leurs membres et à leurs candidats, mais à bon nombre d'invités.

Un amateur d'art étranger que nous accompagnions, l'autre jour, dans sa visite du Salon, nous disait : « C'est un peu un déballage ! Cela fait très « comptoir » ! Peut-être, en effet. Mais reprochera-t-on à une pomme d'être trop pomme, aux stands d'un comptoir d'être trop comptoir » ? La formule admise, il faut s'y conformer. L'exposition de 1954 offre au public de quoi satisfaire tous les goûts. Si plusieurs artistes — les Octave Matthey, les Violette Niestlé, les Léopold Gugy, les André Bourquin entre autres — ont repris des œuvres déjà connues, c'est que le public restreint d'une exposition particulière n'est pas du tout celui qui défile — 50,000 à 60,000 personnes — dans un Comptoir et qu'il peut être utile de l'informer.

En bonne place, nous trouvons d'abord les œuvres de trois artistes décédés. « La liseuse » de Th. Robert, si candide dans sa robe blanche, avec son jeune visage incliné, et la « Composition aux anémones » si raffinée de tons, s'aperçoivent dès l'entrée. De l'exposition posthume d'Aimé Barraud, cinq ouvrages ont été retenus dont un paysage de la « Zone parisienne » et le poignant « Portrait de famille » qui témoignent à la fois de la sensibilité douloureuse de leur auteur et de son extraordinaire métier. M. William Stauffer avait voué sa carrière à la glorification du corps féminin. La collection qui, en ce Salon, le représente en est le digne couronnement.

Le « tachiste » Charles Barraud expose trois peintures dont le numéro deux — un profil de femme gris sur gris, avec des cernes noirs et des touches roses à peine posées — est une petite merveille de délicatesse et d'adresse. En M. Joseph Nobile, cet artiste a d'ailleurs un fervent disciple. Les trois paysages de Paris, gouachés par son frère Aurèle retiennent l'attention par leur caractère et la décision du trait. Deux œuvrettes de M. Celso Bussi, graves et simples, bien construites (30 et 31) méritent une mention ainsi que les intéressantes pages, un peu trop privées de couleur et de lumière, que M. Pierre Desaules a rapportées des Canaries.

Trois de nos artistes semblent prêter l'oreille à la nature et communier avec elle pour mieux la rendre avec ses tendresses, ses mystères ou ses fureurs. Ce sont MM. Alfred Blailé dont le « Soir d'automne à Auvernier » est comme une chanson fredonnée, M. Henri de Bosset qui traduit avec autant de justesse l'atmosphère d'un beau soir de printemps sur le lac que l'orage menaçant le vallon de « la Fouly », et M. Jean Convert dont les paysages de Touraine, de Paris ou de Colombier ont comme une frémissement, un charme indéfinissable.

L'œuvre de M. André Evard accuse une belle continuité, et bien que son auteur cède parfois aux tentations du jour (« Composition »). L'autoportrait de M. Maurice Mathey a une charmante bonhomie et les natures mortes de M. Tach — un peu papillotantes — des tons précieux. Ce sont de petits chefs-d'œuvre que « Les roses et verrerie » et « Les roses et cuivre » de M. Albert Locca. Dommage qu'il faille les découvrir entre deux portes ! De sa « Polisseuse », il y aurait beaucoup à dire. Du bien et du moins bien. Parmi les ouvrages des invités, signalons la « Nature morte au corbeau » dont un citron fait chanter le plumage, de Mme Denyse Röthlisberger et l'envoi de Janebé : son « Effeuilleuse » empreinte de calme et de profonde humanité, son « Avant-printemps » si bellement pictural.

Pour clore cette nomenclature des peintres traditionnels, nous avons gardé M. Pierre Warmbrodt, de Saint-Imier, dont les trois paysages valaisans sont si personnels, si loin du joli, du banal et du déjà vu. (A remarquer les cailloux du torrent figurés, non pas représentés). Nous avons gardé surtout M. Lucien Grounauer. Son « Printemps en Bourgogne » — un foisonnement d'arbres en fleurs — et son « Paysage de Provence » si légers, si transparents, si spirituels sont les perles de ce Salon.

M. Lucien Schwob part d'un sujet pris dans la nature, d'un « Soir à Vaison-la Romaine » ou des « Saintes-Maries-de-la Mer », pour en tirer, par un jeu de valeurs arbitraires et des combinaisons de surfaces géométriques, des visions plus intérieures qu'extérieures. Ce qu'il nous donne, ce sont des tests, ce sont les reflets d'un paysage ou d'une légende dans son subconscient. On pourrait en dire autant, je pense, d'un Lermite et de ses « Rêveries atomiques ». Celui-ci est d'ailleurs plus particulièrement le peintre d'une nature gâchée, abîmée par la main de l'homme ou par la machine, d'un monde devenu minéral, inhabitable et hostile. (« Les bornes antitanks »). M. Maurice Robert prend aussi son point d'appui dans le réel et le transpose dans un sens décoratif jusqu'à le rendre méconnaissable.

Un groupe intéressant de jeunes et de moins jeunes artistes s'impose en ce Vme Salon, dans le domaine de l'abstrait surtout. MM. Blaise Jeanneret, candidat à la société des P.S.A.S., André Siron dont naguère le projet de décoration pour la salle du Grand Conseil fut classé en second rang, Claude Lœwer aussi, avec sa tapisserie cosmique, (« Equinoxe »). Par ses grands dessins : « Aire à Blansac » et « La liseuse », M. Jean-François Favre confirme toutes les promesses que donnaient ses illustrations du «Cantique des cantiques». C'est un artiste véritable. Il allie au respect de son art et à un métier sûr, le sens du style qui conduit à la beauté.

M. Paulo Röthlisberger, président de la section neuchâteloise, a fait, en plâtre teinté, un portrait solide, plaisant et que l'on sent vrai, de Mlle V.D.P. La « Jeune fille appuyée » et le « Torse de femme » de M. Léon Perrin sont bien dans sa manière elliptique et ferme. M. André Ramseyer s'efforce, semble-t-il, d'appliquer à la sculpture le principe de la ligne continue préconisé, en matière de dessin, par Matisse et ses disciples. Les « Pigeons » et plus encore l'« Epervier » que M. Reussner a coulés en bronze font voir les qualités d'observation et d'exécution de ce bel animalier. Quant à M. Robert Jacot-Guillarmod, il présente un « Cheval » et un « Cygne » découpés, l'un dans des feuilles de fer, l'autre, dans du cuivre. Le mouvement du premier est excellent et l'étirement du second, fort élégant. Ce disciple d'Hermann Jeanneret que d'aucuns prendront pour un novateur n'a cependant rien inventé. Il y a plus de vingt ans que l'on voit, à Paris, des essais de ce genre.

Dans leurs œuvres reproduites en belles photographies, MM. Maurice Billeter et Renaud de Bosset se sont efforcés d'allier les exigences de la vie et de la technique modernes à celles de nos paysages et de notre confort.

Somme toute, une belle et intéressante exposition qui vaut, à elle seule, la visite du Comptoir.

Dorette BERTHOUD.

A TRAVERS LE MONDE

Un nouveau saint de l'Eglise catholique

Le pape Pie X a été solennellement canonisé samedi à Rome

ROME, 31 (Reuter). — Samedi, des milliers de pèlerins sont arrivés à Rome pour assister aux grandes cérémonies au cours desquelles le pape Pie X a été canonisé.

Aucun pape n'avait été élevé sur les autels depuis 250 ans. Pie X était né en 1835, dans le petit village de Riese, au nord se Venise, d'une famille de paysans. Son père était facteur du village. C'est à l'âge de 9 ans qu'il confia à sa mère qu'il désirait devenir prêtre. Il fit toute sa carrière ecclésiastique dans les régions proches de Venise. Il était cardinal patriarche de Venise lorsque le conclave l'appela, en 1903, à succéder au pape Léon XIII. Pie X conserva tout au long de sa charge les manières simples d'un curé de paroisse, il passa les dernières années de sa vie à lutter désespérément pour éviter la première guerre mondiale. Le 20 août 1914, quelques jours après la déclaration de guerre, il rendait le dernier soupir.

En dehors de sa simplicité extraordinaire, de sa modestie et de la sainteté de sa vie, le pape Pie X s'est signalé à l'attention du monde dans sa lutte contre le « modernisme » qu'il qualifiait de « plus grande hérésie de tous les temps ». Il disait que la plus grande erreur du modernisme était de tenter de modifier les dogmes les plus sacrés de la religion catholique pour les adapter aux dernières conquêtes de la science.

La cérémonie de canonisation

CITÉ DU VATICAN, 30 (A.F.P.). — Les cloches de toutes les églises de Rome ont sonné, samedi soir, pendant une heure ,en l'honneur de saint Pie X, canonisé, samedi, place Saint-Pierre. En même temps, la basilique vaticane a été illuminée et une foule considérable est restée pendant longtemps sur la place où s'est déroulée la cérémonie.

Les vœux du pape actuel pour la conférence de Genève

Puisse l'esprit de justice dont Pie X fut un exemple et un modèle pour le monde contemporain, pénétrer les salles de conférence des Etats où l'on discute de très graves problèmes concernant la famille humaine, en particulier la manière de bannir pour toujours la crainte de cataclysmes terribles et d'assurer aux peuples une ère durable de tranquillité et de paix.

Tel est le vœu que Pie XII a formulé dans le discours qu'il a prononcé au cours de la canonisation.

CYNAR
L'APÉRITIF A BASE D'ARTICHAUTS

Le Pakistan destitue le gouvernement du Bengale oriental

KARACHI, 31 (Reuter). — M. Mohammed Ali, premier ministre du Pakistan, a expliqué la destitution du gouvernement provincial du Bengale oriental dans un discours radiodiffusé. Il a déclaré que le chef de ce gouvernement, Fazlul Huq, avait trahi le Pakistan, que l'administration du Bengale oriental — où habitent plus de la moitié de la population pakistanaise — était pratiquement en déconfiture et que des éléments de division avaient semé le chaos dans cette province.

Pour resserrer l'alliance balkanique

Le maréchal Tito se rend en Grèce

BELGRADE, 31 (A.F.P.). — Le maréchal Tito, accompagné de M. Popovitch, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, a quitté Belgrade, pour Split, où il s'est embarqué pour effectuer une visite officielle de huit jours en Grèce.

Le maréchal Tito, qui effectue ce voyage sur l'invitation du roi Paul, se rendra d'abord à Athènes, où il aura des entretiens avec le maréchal Papagos, président du conseil grec. Il visitera ensuite Salonique, d'où il rentrera directement en Yougoslavie.

A la Conférence de Genève

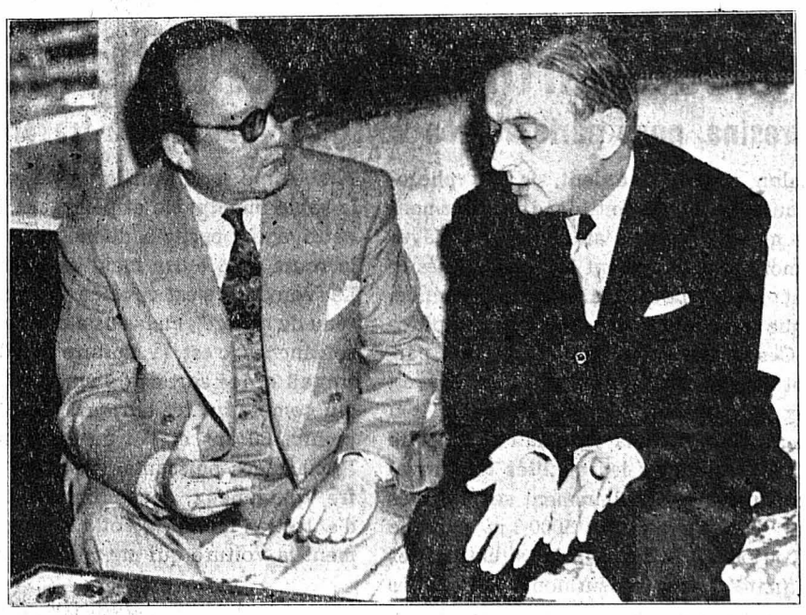

M. Georges Bidault (à droite) en conversation avec le premier ministre du Viet-nam, M. Buu-Loc.

LES ÉMISSIONS

Mardi

SOTTENS et télédiffusion : 7 h., Radio-Lausanne vous dit bonjour et culture physique. 7.15, inform. 7.20, concert matinal. 11 h., de Monte-Ceneri : Canterini ticinesi. — Introduction à la Vie italienne. — Oeuvres de compositeurs italiens. — Quintette moderne. Pièces pour piano, de Chopin, par Ignace-Jan Paderewski. 12.30, le quart d'heure de l'accordéon. 12.44, signal horaire. 12.45, inform. 12.55, pour le 1er juin : l'ensemble vocal, Genève chante. 13.10, Vive la fantaisie. 13.45, El Pili, chanteur flamenco. 16.29, signal horaire. 16.30, Danses et pièces instrumentales des XVIme et XVIIme siècles. 16.50, Récital de chant par Andrée Lescot, soprano. 18.10, Quatuor à cordes, op. 125 No 1 en mi bémol, de Schubert. 17.30, L'épopée de l'atome, de G.-M. Bovay. 18 h., musique de danse. 18.15, les mains dans les poches, par Jean Peitrequin. 18.20, disques. 18.30, la paille et la poutre, par Camille Dudan. 18.40, Pièces en forme de Habanera, de Ravel. 18.50, le micro dans la vie. 19.10, le Tour cycliste d'Italie. 19.13, l'heure exacte. 19.14, le programme de la soirée. 19.15, inform. 19.25, le miroir du temps. 19.45, Rythmes dans la nature. 20.05, Dyscanalyse. 20.30, soirée théâtrale : Fric-frac, pièce d'Edouard Bourdet. 22.30, inform. 22.35, Itinéraires.

BEROMUNSTER et télédiffusion : 6.15 et 7 h., inform. 7.05, concert populaire. 10.15, une œuvre de Schubert. 10.20, Emission radioscolaire : Mon père Othmar Schœck, par Gisela Schœck. 10.50, Deux chants d'O. Schœck. 11 h., de Monte-Ceneri : émission commune. 12.15, disques nouveaux. 12.29, signal horaire. 12.30, inform. 12.40, Musique d'opéras et d'opérettes. 13.25, Quatuor à cordes en mi bémol majeur, de Beethoven. 14 h., Wandlungen der Frau. 16.30, Pikanterie. 17 h., Chœurs d'écoliers des Grisons. 17.30, pour les jeunes. 18 h., Nocturne d'O. Schœck. 18.45, Stimmungen. 19 h., Le Männerchor de Zoug. 19.25, communiqués et Tour d'Italie. 19.30, inform. 20 h., Cloches du pays. Ensuite : Chants d'Hugo Wolf. 20.15, 19me concert popuaire en marge des Fêtes zuricoises de juin 1954 : l'orchestre de la Tonhalle, direction H. Rosbaud, avec P. Codée, violoncelle, A. Fietz, violon et Rud. am Bach, piano. Au programme : Beethoven et Mahler. 22.15, inform. 22.20, Gespräch über die Götter, d'E.-W. Eschmann.

Extrait de Radio-Je vois tout.

POÈTES FANTAISISTES

Comme je fouillais dans le dossier des fiches dont tout homme de lettres se promet de faire un jour « quelque chose », la fantaisie m'a glissé entre les mains des documents qu'elle seule pouvait rassembler : un poème enfantin, un sonnet tarabiscoté et précieux, une note sur Tristan Derême, un souvenir de Franc-Nohain. Tout bien réfléchi, cela ne s'accorde pas trop mal. La muse fantasque a des charmes qui délassent du style soutenu.

Imaginez que vous ignoriez et qu'on vous explique « Le Bourgeois gentilhomme ». Puis décrivez en vers le caractère du héros de Molière. Sans doute le portrait en sera fort beau et précis, mais quelle tâche difficile ! C'est pourtant celle qu'a choisie un gosse de quatorze ans, rencontré aux environs de la Chaux-de-Fonds, il y a deux lustres. Elève d'une école primaire rustique — dont le maître loge au collège, sonne la cloche et nourrit le poêle — ce jeune Girard M. avait travaillé seul le sujet donné, sans qu'on exigeât de lui une copie rimée. Voici son texte authentique :

LE CARACTÈRE DE M. JOURDAIN

M. Jourdain était ambitieux et coquet
Il se croyait gentilhomme et possédait
[deux laquais
Il faisait de grands festins
Accompagnés de musiciens
Flattant toutes les dames qu'il rencontrait
Il leur faisait la révérence et les aimait
Puis il voulait devenir savant
Et jurait sur ses parents
De ne l'avoir envoyé à l'école
Lorsqu'il savait quelque chose l'ignorance
[de sa servante Nicole
Le faisait rire
Il détestait aussi la bourgeoisie

Cette réussite curieuse me fait penser à un autre hasard de la poésie, à un poème « involontaire » de Tristan Derême. « Songes du poète » parurent chez Emile-Paul frères en 1931 : trois pièces sans titre, trois discours familiers, embaumés, charmants, bien accordés, qui passeront « aux rives futures ». La table de cette mince plaquette reproduit le vers initial de chaque poème :

— Ariste, qui vivez dans un bourg de province...
— Je soupire, je m'ennuie.
— Qu'importe au jeu de l'univers ?

C'est comme un don supplémentaire du poète. « Ne trouvez-vous pas, demandait finement Tristan Derême, que de ces trois vers, ainsi rapprochés, s'élève une manière de philosophie ? »

A côté de la poésie du hasard, il y a celle de la difficulté technique. Chacun connaît le fameux distique olorime (dont le premier vers est tout entier rime du second):

Galle, amant de la reine, alla, tour ma-
[gnanime,
Galamment, de l'Arène à la Tour Magne,
[à Nimes.

Mais on connaît moins le formidable, l'abracadabrant sonnet olorime que Jean Goudezki écrivit en août 1892 et qu'il dédia à l'humoriste Alphonse Allais. C'est une invitation à venir à la campagne prendre le frais, une nourriture saine et abondante, des sujets de chroniques et des « bitures », si l'on en croit son bulletin de naissance :

Je t'attends samedi, car, Alphonse Allais,
[car
A l'ombre, à Vaux, l'on gèle. Arrive. Oh !
[la campagne !
Allons — bravo ! — longer la rive au lac,
[en pagne ;
Jette à temps, ça me dit, carafons à
[l'écart.

Laisse aussi sombrer tes déboires, et dé-
[pêche !
L'attrait (puis, sens !): une omelette au
[lard nous rit,
Lait, saucisse, ombres, thé, des poires et
[des pêches,
Là, très puissant, un homme l'est tôt.
[L'art nourrit.

Et, le verre à la main — t'es-tu décidé ?
[Roule —
Elle verra, là mainte étude s'y déroule,
Ta muse étudiera les bêtes ou les gens !

Comme aux dieux devisant, Hébé (c'est
[ma compagne),
Commode, yeux de vice hantés, baissés,
[m'accompagne...
Amusé, tu diras : « L'Hébé te soûle, hé !
[Jean ! »

Aux Goudezki et aux Allais, il faut rattacher le souvenir de Franc-Nohain, dont le dernier « mot » est inédit, si l'on peut parler ainsi. Bien plus, ce « mot », il ne l'a pas prononcé, il l'a fait sans le vouloir.

Né dans la Nièvre en octobre 1872, Franc-Nohain entra dans l'administration préfectorale. Il put y noter les routines, les ambitions, les obscures rivalités dont est faite la vie bourgeoise d'une petite ville qu'il a mise en scène dans « 20,000 âmes ». Les premiers rayons de la célébrité, il les dut à Alphonse Allais qui, vers 1897, commença d'insérer dans sa « Vie drôle » du « Journal » des vers prestes et ironiques qu'il prétendait recevoir d'un correspondant provincial. Quand il vint à Paris, publia « Flûtes », sema dans les journaux ses vers et ses chroniques d'une verve toujours personnelle, il fallut bien admettre l'existence de Franc-Nohain.

Il serait tentant d'étudier le comique de l'auteur des « Fables », du romancier de « Jabonne ». Ses vers, rejetant toutes les lois prosodiques, amusent d'abord comme d'ingénieuses parodies du vers libre. Mais ils ont leur rythme et, tout disloqués qu'ils sont, finissent toujours par retomber sur leurs pieds, dont le nombre est d'ailleurs infiniment variable.

La drôlerie de Franc-Nohain tient encore à son art de caricaturiste, qui sait surprendre et souligner un trait marquant. Elle tient à son talent d'observateur narquois, qui a noté les phrases toutes faites des conversations mondaines. Elle tient à son imagination étrange de fabuliste. Il prête aux choses même des âmes et des sentiments. Il compatit aux tristesses de l'ascenseur en cage. Il comprend les nostalgies des locomotives qui, voyant des vaches, rêvent d'une progéniture de petits locomotiveaux.

Cette drôlerie est faite aussi d'alliances imprévues. Un mot évoque un vers connu, une citation qui s'incorpore au poème par une transition baroque, mais naturelle ; une image en appelle une autre, par d'extraordinaires mais logiques associations d'idées. Parle-t-il d'un lapin, il pense aux rancœurs des ânes qu'on écorche pour permettre aux lapins de battre du tambour. Ainsi, passant d'une idée à une autre, par une succession justifiée de coq-à-l'âne, l'esprit du poète vagabonde dans une poésie à bâtons rompus. Mais, sous ces inventions cocasses, se cache une philosophie souriante, une sûre connaissance du cœur.

En octobre 1934, Franc-Nohain était rédacteur à l'« Echo de Paris ». J'obtins de lui qu'il vint faire une conférence à Neuchâtel. Les affiches étaient collées, la salle louée. Au lieu du poète attendu, un télégramme arriva. Franc-Nohain venait de mourir au moment — n'est-ce pas son dernier « mot » ? — où il allait parler de « L'art de vivre ».

Eric LUGIN.

Sus à la constipation

En rétablissant les fonctions naturelles, en stimulant l'excrétion biliaire, la dragée Franklin fait bien digérer et contribue au bien-être. Toutes pharmacies et drogueries, Fr. 1.80 la boîte de 30 dragées.

LES LETTRES

Le tribunal civil a rendu son arrêt dans l'instance intentée par la famille Daudet quant à la publication du « Journal » des Goncourt, qu'elle prétendait interdire, si certains passages concernant Alphonse Daudet n'étaient pas supprimés.

Le tribunal a non seulement débouté la famille Daudet, mais l'a condamnée aux dépens.

En revanche, estimant qu'elle n'avait pas agi dans un esprit de malice, elle a débouté l'académie Goncourt des 100,000 francs français de dommages-intérêts que celle-ci réclamait reconventionnellement et l'a condamnée aux dépens pour cette partie de l'instance. Il ne reste plus à cette académie qu'à publier le texte intégral du fameux « Journal » des deux frères Goncourt.

BIBLIOGRAPHIE

MAISONS ET JARDINS

La revue « Das Ideale Heim » (édition Schönenberger S.A., à Winterthour) présente dans son numéro de mai toute une gamme de maisons confortables de l'architecte Ant. G. Bordoli, allant d'une villa très moderne à une demeure aux hautes loggias, située dans un paysage tessinois. Le même cahier de mai publie une série de photographies de travaux récents de paysagistes éminents de l'Autriche actuelle. Mentionnons encore une présentation d'intérieurs modernes et un article sur « Le naturalisme dans les tissus décoratifs ».

FAB ménage la grande lessive, la cuit-plus blanche-sans peine!

FAB, au pouvoir nettoyant supérieur, adoucit l'eau en un clin d'œil, détache aussitôt les impuretés, lave plus vite, plus à fond et avec plus de ménagement, le linge le plus sale. Avec la moitié moins de peine, vous obtenez une lessive qui vous enchante.

Plus de dépôts calcaires mats, plus de croûtes collantes de savon calcaire qui détruisent les fibres du tissu, mais du linge plus blanc... des teintes plus fraîches, plus vives... et pourtant le tissu est traité avec le plus grand ménagement.

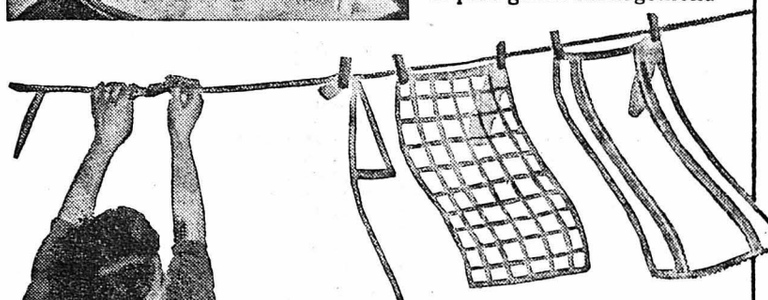

Le linge devenu grisâtre au cours des ans devient de plus en plus blanc à chaque lessive avec FAB. Sa merveilleuse mousse active s'infiltre dans le tissu qu'elle ménage au maximum. La saleté se détache ainsi sans frottage nuisible.

FAB ménage extraordinairement les tissus!

Selon le rapport d'expertise No. 15491 du LFEM, du 24 décembre 1953, FAB est considéré comme une lessive qui ménage les tissus au plus haut degré.

FAB simplifie considérablement le rinçage!

Maintenant, moins de dépense d'énergie et de travail... maintenant, plus besoin d'ébouillanter, d'où réelle économie d'eau! Et la buanderie est nettoyée deux fois plus vite.

FAB est économique et d'emplois variés:

Tremper le linge, dégrossir, cuire, rincer... FAB, à lui tout seul, supplée fabuleusement à toutes ces opérations, sans aucun auxiliaire! Tout juste un peu de soude à blanchir pour les taches très tenaces.

Faites votre prochaine **grande** lessive avec FAB... Vous serez ravie des résultats obtenus!

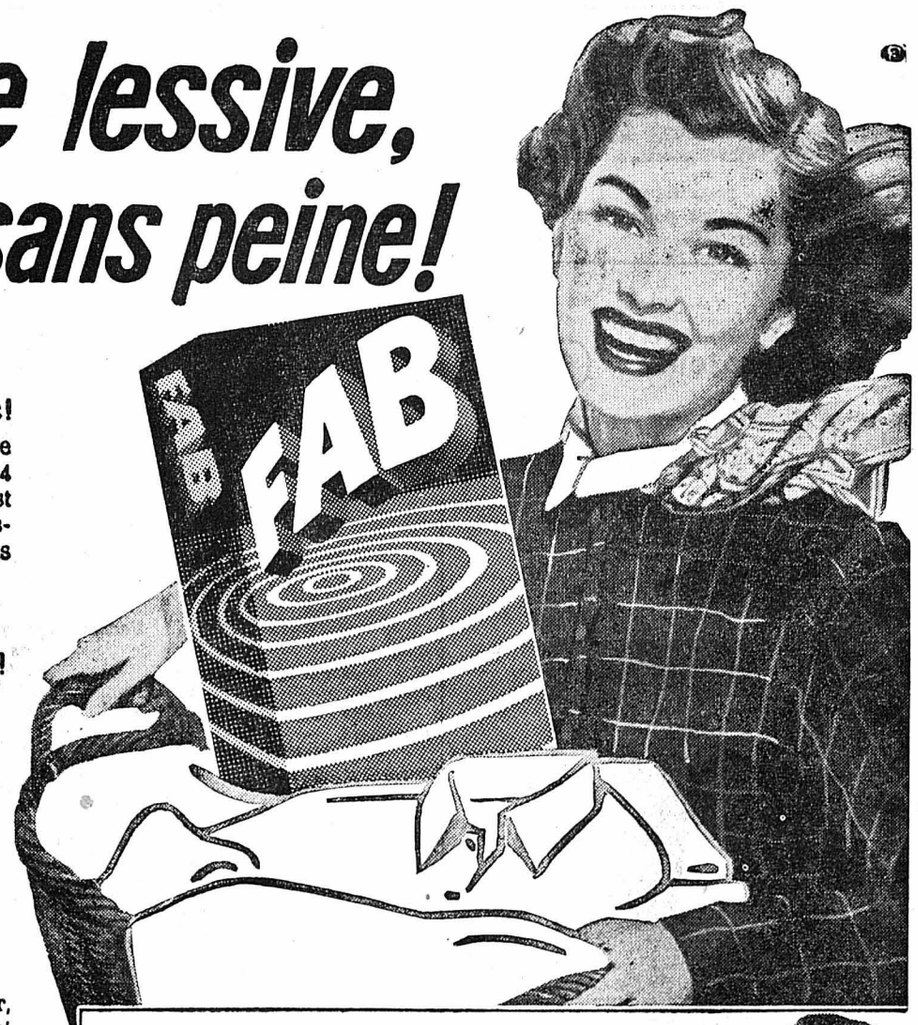

FAB lave comme jamais...
nettoie comme jamais...
apporte bien-être
et fraîcheur
comme jamais!

FAB crée un nouveau degré de propreté

Colgate-Palmolive S.A., Zurich

BAS DE VARICES élastique ou en coton
A. DEILLON
NEUCHÂTEL MOLE 3 TÉL. 5 17 49

A VENDRE
RENAULT 4 CV.
en très bon état, prix: Fr. 1600.—. S'adresser au garage de Clos-Brochet, Bauder et fils, tél. 5 49 10.

L'IMPRIMERIE CENTRALE et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL se fera un plaisir de vous soumettre sa nouvelle collection de CARTES DE VISITE

PHOTO-EXPRESS
Dans les 10 minutes
Qualité
Jean Schœpflin
Terreaux 2
NEUCHATEL

EXTRAIT DE TOMATE
italienne boîte de 5 kg.
Fr. 12.— net
ZIMERMANN S. A.

Su-sy — une boisson qui vaut plus

Composition

Su-sy est une véritable boisson de jus de fruits, car on y trouve **le sucre de fruits** naturel, **les acides et les précieuses substances minérales** contenus **dans les fruits.**

Bouquet

Chacune des 5 boissons Su-sy a son propre goût de fruit: grapefruit, orange, citron, framboise et ananas.

Saveur

Les boissons Su-sy ne sont pas seulement de merveilleux désaltérants et un régal pour le palais, mais aussi, grâce à **leur composition,** excellents pour **tout l'organisme.**

5 sortes **Su-sy**

Grapefruit
Orange
Citron
Framboise
Ananas

5 désaltérants merveilleux

Vous trouverez les boissons aux jus de fruits Su-sy dans les comestibles modernes et les restaurations soignées.

Pour vos
STORES
Charles Borsay
Sablons 3. Tél. 5 34 17

Varices
Si vous en souffrez, consultez-nous. Spécialiste de cette question, nous vous indiquerons le bas qui vous convient.
Reber
Bandagiste - Tél. 5 14 52
NEUCHATEL
Saint-Maurice 7
Timbres S.E.N.J. 5 %

Au Bûcheron
Ecluse 20, Neuchâtel
Tous meubles à prix intéressants
Neuf et occasion
Facilité de paiement

A vendre un
PIANO
brun, à l'état de neuf, « Schmidt-Flohr », modèle III, cordes croisées. — Tél. 5 59 34.

Tours de lits
Superbe choix
Tapis Benoit
Maillefer 20, tél. 5 34 69
A l'étage: prix d'étage
Choix à domicile sans engagement
Facilités de paiement

A vendre une belle
poussette-pousse-pousse
pour jumeaux. — Adresser offres écrites à D. R. 490 au bureau de la Feuille d'avis.

ELNA *Supermatic*

la seule machine à coudre de ménage vraiment automatique existant sur le marché mondial.

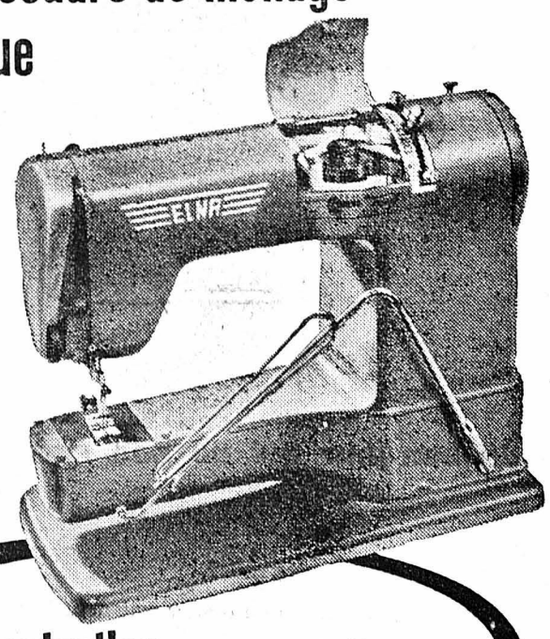

Une démonstration
vous convaincra des multiples possibilités de l'**ELNA-Supermatic** et de sa supériorité **sur les autres machines dites « automatiques ».**

ELNA *Supermatic*

Venez la voir au Comptoir de Neuchâtel - G. Dumont

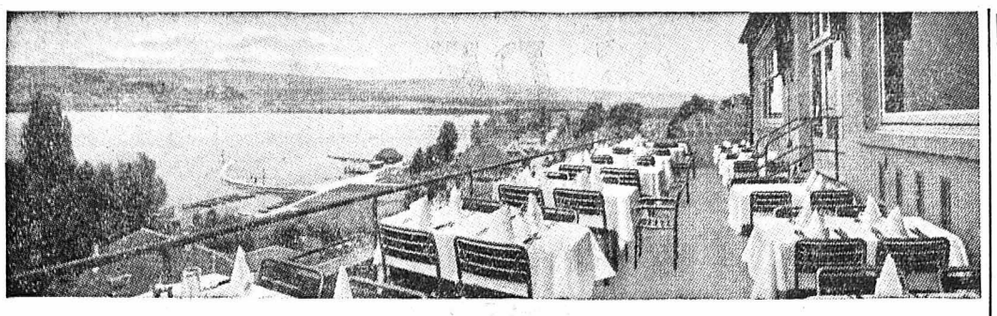

Morat — *HOTEL DE LA COURONNE* - Magnifique terrasse sur le lac. Grandes salles pour banquets et sociétés. E. BALMER — Téléphone (037) 7 25 10

La voix des consommateurs ⑥

ENFANT

Suzi M., 2 ans:

Son papa nous raconte: «Ce vif-argent fait partie d'une vraie «famille Ovomaltine». Employé de commerce et sportif, et voulant ménager mes nerfs, j'ai opté il y a quelques années pour l'Ovomaltine comme boisson du petit déjeuner. Depuis, toute la famille boit de l'Ovomaltine. Ma petite Suzi, qui a maintenant deux ans, en avait déjà dans son biberon. Elle aime l'Ovomaltine et la supporte bien; elle est vive et joyeuse et n'a encore jamais été malade.»

Pour nos petits, seul le meilleur est assez bon. Ils doivent grandir dans les meilleures conditions, devenir sains et forts. L'Ovomaltine – très digestible, pure et naturelle – est l'aliment liquide idéal pour les enfants.

Dr A. Wander SA Berne

LIVRAISON *impeccable* SUR CINTRES

TEINTURERIE **mode**
TEL. 5.31.83

Neuchâtel : Sous l'Hôtel du Lac
Peseux : Mme Boillod-Dürig
Corcelles : Mme Matthey-Colin
Cormondrèche : Mme Sauser
Auvernier : Mme Roulier
Colombier : Mlle Klaefiger
Boudry : Berthoud & fils
Bôle, Cortaillod, Bevaix : Coopérative
Saint-Aubin : Mme Liniger

Pour bien manger
dans un cadre sympathique
LA CHAUMIÈRE
à Serrières
Tél. 5 68 98
Chaque jour, son pianiste-chansonnier

Ch. Borsay
TAPISSIER
recouvrira vos **meubles** avec goût
Beau choix de **tissus**
Sablons 3, tél. 5 34 17

Machines à calculer et à écrire
Pour vos revisions, réparations et nettoyages, adressez-vous chez
Henri DRAPEL
Hôpital 2 (4me, lift)
Tél. 5 70 90
Travail soigné
Machines neuves depuis 297 fr.
SERVICE A DOMICILE
Ancien chef d'atelier de la Maison A. Boss

Vacances !
C'est le moment pour faire vos achats de camping. Je suis à Neuchâtel, Stand 203, avec une équipe de spécialistes pour vous donner tous renseignements
Busenhart Sports
Stand 203
près du Village neuchâtelois
Cadeau à chaque visiteur qui rapportera cette annonce

Société Internationale de Placements

Elisabethenstrasse 43 - BÂLE

Encaissement de coupon
des certificats

«ACTIONS SUISSES»

A partir du 1er juin 1954, il sera distribué par part contre remise du coupon No 5 . . . . . brut Fr. 25.20*

A déduire : impôt sur les coupons . . . . Fr. 1.27
impôt anticipé suisse . . . . . » 6.43 » 7.70

Paiement net . . . . . Fr. 17.50

*) Le montant brut déterminant pour faire valoir le droit à l'imputation ou au remboursement s'élève à Fr. 25.72 par part.

Modification de la composition des séries de placements :

	Nombre par série de placement
Forces Motrices de Laufenbourg	de 15 actions à 20 actions

DOMICILES DE PAIEMENT

Société de Banque Suisse, Bâle, et tous ses sièges, succursales et agences en Suisse.

Crédit Suisse, Zurich, et toutes ses succursales et agences en Suisse.

Messieurs E. Gutzwiller & Cie, banquiers, Bâle.

UNIQUE!

2 belles grosses soles extra-fraîches, dorées au beurre noisette, à Fr. 5.—
LES HALLES
Centre-gastronomique

AVIS DE TIR

Le commandant des Tirs

porte à la connaissance des pêcheurs et riverains du lac de Neuchâtel, que des tirs et lancements de bombes depuis avions ont lieu toute l'année, du lundi au samedi, à proximité de la rive, près de Forel,

du 1er juin au 30 septembre
de 0900 - 1600 h.

Les lundi et jeudi, les tirs ne commencent qu'à 12 h.

INTERDICTIONS :

Il est interdit de rester ou de pénétrer dans la zone dangereuse ainsi que de ramasser ou de s'approprier des bombes non éclatées ou des éclats de projectiles.

RENSEIGNEMENTS :

Des avis de tirs sont affichés dans les ports de : Auvernier, Cortaillod, Chez-le-Bart, Estavayer, Chevroux et Portalban.

Le détail du programme des tirs peut être obtenu à la caserne d'aviation de Payerne (Tél. (037) 6 24 41) et au bureau de la Société de navigation, place du Port, Neuchâtel (Tél. (038) 5 40 12-13).

UN BEAU VOYAGE

Enchantement sur les bords de la « Grande Bleue »
Route du Littoral et les Corniches de Marseille à Rapallo
6 jours : Départ Vevey, Lausanne, Genève, etc.
6-11 juin, 28 juin-3 juillet, 19-24 juillet, 2-7 août, 13-21 août, etc.
Demandez notre prospectus 1954
comprenant tous les voyages de l'année et tous renseignements

Voyages A. LOUIS, NYON
Téléphone (022) 9 51 49

Vacances avantageuses sur les bords du

Lac de Thoune

Spiez	Lits	Pension dep. Fr.
des Alpes	60	14.—
Bahnhof-Terminus	60	14.—
Bellevue	20	11.50
Belvédère	60	16.—
Eden-Kurhaus	80	16.—
Erika	36	14.—
Krone	25	13.—
du Lac	20	12.—
Lötschberg	25	11.50
Spiezerhof au Lac	110	17.—
Thoune		
Beaurivage	40	14.50
Bellevue	60	15.50
Falken	60	15.50
Freienhof	50	14.50
Sonnenhof	25	12.—
Hilterfingen		
Bellevue au Lac	80	16.50
des Alpes	10	10.50
Marbach	50	15.—
Schönbühl	25	11.50
Kur-Chalet Aebnit	10	14.—
Oberhofen		
Bären	15	12.—
Elisabeth	45	11.50
Kreuz	55	13.—
Ländte	16	12.50
Montana	50	14.50
Moy	90	14.—
Zaugg	15	12.—
Schlössli	25	13.—

Gunten	Lits	Pension dep. Fr.
Bellevue	40	12.—
du Lac	90	15.—
Eden-Elisabeth	45	14.—
Hirschen	90	15.50
Park-Hotel & Bains Tanacid (c. rhumatismes)	70	17.50
Sigriswil		
Adler	30	12.—
Alpenruhe	18	11.50
Bären	50	13.—
Niesenblick	20	11.50
Ruch	18	12.—
Stettler	14	11.50
Merligen		
Beatus	60	14.50
des Alpes	45	13.—
du Lac	15	11.—
Neuhaus		
Strandhotel	20	15.50

Ecole de yachting
Ecole de ski nautique
... et les fameux buts d'excursions :
Niesen 2362 m.
Niederhorn 1950 m.
Grottes de Saint-Béat

Renseignements et prospectus par les bureaux de voyages, les syndicats d'initiative et les hôtels des stations ci-dessus, ainsi que par le syndicat d'initiative du lac de Thoune, à Thoune, téléphone (033) 2 23 40.

Graphologie - Chirologie
CONSEILLE BIEN MARIAGE
Madame H. JACOT
Charmettes 13
NEUCHATEL
Reçoit sur rendez-vous même le dimanche
Tél. 8 26 21

TEINTURERIE PRESSING DU MARCHE
Nettoyage à sec
PLACE PURRY · TEL. 5 25 52

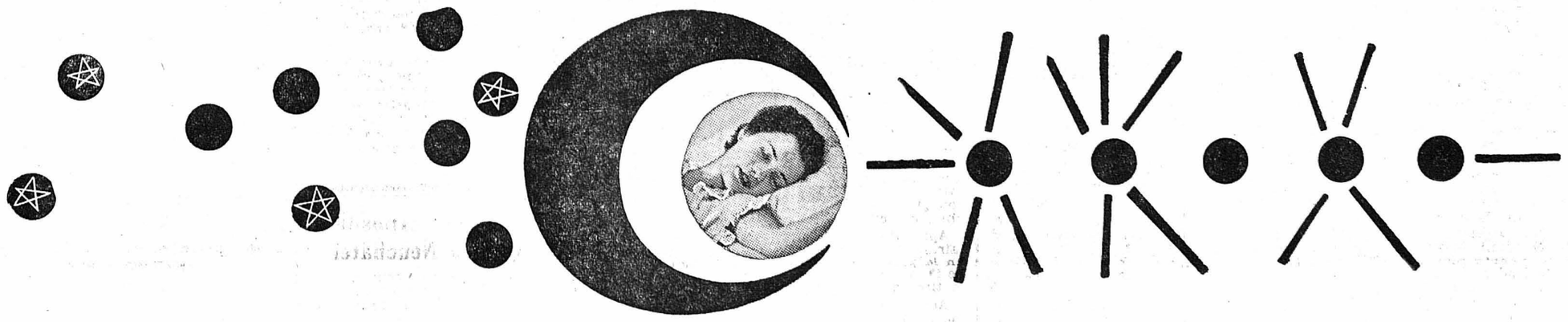

Pas de bon jour qui ne soit précédé d'une bonne nuit !

Avez-vous bien dormi cette nuit?

Quoi de plus beau, le matin, que d'aller gaiement à pied, au travail, après un sommeil réparateur.

Informez-vous donc auprès de votre tapissier, marchand de meubles ou de literie et demandez à voir les matelas DEA. Vous admirerez les centaines de ressorts en spirales entrelacés, sans un seul nœud, ainsi que le matériel de première qualité dont on se sert pour le rembourrage. Vous comprendrez alors pourquoi les matelas DEA sont si élastiques, si solides, si merveilleusement chauds.

Dans une certaine mesure, il dépend de vous de vous organiser pour être vraiment frais et dispos au début de la journée. Une des premières mesures à prendre est de dormir sur matelas DEA.

Les matelas DEA remplissent toutes les conditions requises pour procurer un sommeil profond et un réveil qui vous laisse frais et dispos!

dea

embru
Usines Embru, Rüti/ZH

Il nous est facile de garantir la durée des carcasses DEA, car les matelas DEA sont des produits EMBRU et la literie EMBRU est connue pour inusable.

Avec un matelas DEA, vous en avez pour des années. Lors de l'achat d'un matelas, exigez l'étiquette DEA. Elle est une garantie de qualité.

P. S. Que vous soyez mariée ou fiancée, demandez-nous l'envoi gratuit de la brochure «Sommiers et matelas, ce qu'une bonne ménagère doit en savoir.»

BON: A remplir et expédier affranchi à 5 ct. aux Usines Embru, Rüti / ZH

Nom: _____ NE 3

Rue: _____ *Localité:* _____

Remise de commerce

Le soussigné remercie et avise sa fidèle clientèle qu'il a remis son commerce de boulangerie-pâtisserie à M. F. Sermet.

Chs HEGER.

Me référant à l'avis ci-dessus, je me recommande et, par des marchandises de qualité, un service prompt et soigné, j'espère la confiance que je sollicite.

F. SERMET
Avenue de la Gare, Neuchâtel.

mode *le teinturier à la* **mode**

Service à domicile - Tél. 5 31 83

BOURSE
(COURS DE CLÔTURE)

ZURICH	Cours du 26 mai	31 mai
OBLIGATIONS		
3½% Fédéral 1941	99.90 d	99.90 d
3¼% Fédér. 1946, avril	105.80	105.75 d
3% Fédéral 1949	105.— d	105 ¼
3% C.F.F. 1903, dif.	102.10 d	102 ¼ d
3% C.F.F. 1938	103.40	103 ¼
ACTIONS		
Un. Banques Suisses	1298.—	1310.—
Société Banque Suisse	1132.—	1132.—
Crédit Suisse	1172.—	1174.—
Electro Watt	1392.—	1390.—
Interhandel	1530.—	1530.—
Motor-Colombus	982.—	989.—
S.A.E.G., série 1	73.—	73.—
Italo-Suisse, priv.	274.—	268.—
Réassurances, Zurich	8790.— d	8810.—
Winterthour Accid.	6500.— d	6575.—
Zurich Accidents	9340.—	9350.— d
Aar et Tessin	1340.—	1345.—
Saurer	1050.—	1045.—
Aluminium	2400.—	2390.—
Bally	908.— d	905.—
Brown Boveri	1450.—	1445.—
Fischer	1168.—	1175.—
Lonza	1030.—	1035.—
Nestlé Alimentana	1667.—	1667.—
Sulzer	1990.—	1995.—
Baltimore	96 ½	98 ½
Pennsylvania	70 ¼	70 ¾
Italo-Argentina	29 ½	29 ½
Royal Dutch Cy	574.—	572.—
Sodec	37.—	37.—
Standard Oil	382.—	386.—
Du Pont de Nemours	541.— d	540.—
General Electric	507.—	504.—
General Motors	305.—	306.—
International Nickel	177 ½	181 ½
Kennecott	354.— ex	354.—
Montgomery Ward	273.—	272.—
National Distillers	78 ½	79 ¼
Allumettes B	60 ¾	61 ¼
U. States Steel	209 ½	211 ½

BALE		
ACTIONS		
Ciba	3425.—	3430.—
Schappe	760.—	755.— d
Sandoz	3360.—	3350.—
Geigy nom.		
Hoffmann - La Roche (bon de jouissance)	3140.— 7225.—	3110.— 7240.—

LAUSANNE		
ACTIONS		
B. C. Vaudoise	880.—	877 ½
Crédit Fonc. Vaudois	875.— d	880.—
Romande d'Electricité	610.— d	612 ½
Câblerles Cossonay	2865.—	2835.—
Chaux et Ciments	1650.— d	1700.— o

GENÈVE		
ACTIONS		
Amerosec	133.—	135.—
Aramayo	35.—	35.—
Chartered	43 ½ d	44.— d
Gardy	250.— d	250.—
Physique porteur	406.—	407.—
Sécheron porteur	490.— d	498.— d
S. K. F.	267.— d	275.—

Bourse de Neuchâtel

ACTIONS	28 mai	31 mai
Banque Nationale	840.— d	840.— d
Crédit Fonc. Neuchât.	725.—	725.— d
La Neuchâteloise as. g.	1300.— d	1300.— d
Ap. Gardy, Neuchâtel	248.— d	248.— d
Câbles élec. Cortaillod	9200.— d	9200.— d
Câb. et Tréf. Cossonay	2840.— d	2865.—
Chaux et cim. Suis. r.	1650.— d	1650.— d
Ed. Dubied & Cie S.A.	1280.— o	1280.— o
Ciment Portland	3450.— d	3450.— d
Etablissem. Perrenoud	550.— d	550.— d
Suchard Hol. S.A. «A»	370.— d	370.— d
Tramways Neuchâtel.	540.— d	540.— d
OBLIGATIONS		
Etat Neuchât. 2½ 1932	104.75	104.75 d
Etat Neuchât. 3½ 1945	103.—	103.— d
Etat Neuchât. 3½ 1949	104.50	104.— d
Com. Neuch. 3¼ 1947	103.— d	103.— d
Com. Neuch. 3% 1951	102.— d	102.— d
Ch.-de-Fonds 4% 1931	103.50 d	103.50 d
Le Locle 3½ 1947	102.— d	103.—
Cbb. Cortail. 4% 1948	104.— d	104.— d
Forc. m. Chât. 3¼ 1951	103.75 d	103.75 d
Elec. Neuchât. 3% 1951	103.— d	103.50 o
Tram. Neuch. 3½ 1946	102.— d	102.— d
Chocol. Klaus 3¼ 1938	102.— d	102.— d
Paillard S.A. 4% 1948	102.— d	102.—
Suchard Hold. 3¼ 1953	103.— d	103.— d
Tabacs N.-Ser. 3½ 1950	102.25 d	102.25 d

Taux d'escompte Banque Nationale 1½%

Marché libre de l'or

Pièces suisses	30.50/33.50
françaises	30.50/33.50
anglaises	40.—/44.—
américaines	8.—/9.—
lingots	4800.—/4950.—

Cours communiqués, sans engagement, par la Banque cantonale neuchâteloise

Billets de banque étrangers
du 31 mai 1954

	Achat	Vente
France	1.16	1.20
U.S.A.	4.26	4.30
Angleterre	11.75	11.95
Belgique	8.40	8.60
Hollande	111.—	113.50
Italie	0.67	0.69½
Allemagne	100.—	103.—
Autriche	16.35	16.75
Espagne	9.75	10.05
Portugal	14.85	15.25

CHRONIQUE HORLOGÈRE

Les recommandations de la commission des douanes sur les importations horlogères sont entre les mains du président Eisenhower

NEW-YORK, 1er. — Du correspondant de l'Agence télégraphique suisse :

La commission du tarif douanier a soumis vendredi au président Eisenhower ses recommandations, à l'égard de la demande formulée par les fabriques d'horlogerie des Etats-Unis d'une élévation des droits de douane sur les montres et les mouvements de montre. Ce que contiennent ces recommandations demeure secret jusqu'à ce que la Maison-Blanche en publie le texte et la décision prise par le président. Le fait, toutefois, que la commission du tarif douanier ait élaboré des recommandations et les ait soumises au président Eisenhower semble signifier que la commission s'est décidée dans le sens d'une élévation des droits, car si la demande de l'industrie horlogère indigène avait été rejetée, la commission du tarif douanier aurait directement publié sa décision et la question aurait été ainsi résolue.

Si le président Eisenhower approuve les recommandations de la commission dans le délai de 60 jours qui lui est imparti, l'élévation des droits de douane entrera en vigueur sans autre formalité. S'il rejette ces recommandations, il devra motiver son attitude dans un message au congrès.

Pour les grands vins français
AU CEP D'OR
W. Gaschen - Tél. 5 32 52 - Moulins 11

CHRONIQUE RÉGIONALE

VAL-DE-TRAVERS

Des contemporains à Venise

(c) Partis mercredi au début de la soirée, les contemporains de 1899, habitant le Val-de-Travers, sont rentrés dimanche soir d'une course qu'ils ont faite à Venise et à Milan.

MOTIERS

Une étape importante dans la réalisation du réseau primaire neuchâtelois 60 KV

Samedi, l'Electricité neuchâteloise S. A. (E.N.S.A.) a mis en service la nouvelle station de transformation de la commune du Locle, reliée à l'usine du Châtelot (sur le Doubs), et procédé aux essais de la ligne 60 KV le Locle - Môtiers.

Dimanche matin, sous la conduite de MM. Roussy, ingénieur en chef de l'E.N.S.A., et L'Eplattenier, son chef d'exploitation, l'équipement 60 KV de la station de transformation de Môtiers, entièrement rénovée, a été mis sous tension graduellement depuis l'usine du Châtelot.

Dès 13 h. 30, hier, tout le Val-de-Travers était alimenté directement depuis l'usine du Châtelot. Cette liaison a été maintenue après un court arrêt nécessité par des réglages de relais.

COUVET

Scandale public

(sp) La police cantonale a dû intervenir, samedi soir, pour remettre à l'ordre un nommé G. S. qui était l'auteur d'un acte de scandale public à la rue de la Gare. S. a passé une nuit en cellule à Môtiers.

AUX MONTAGNES

LE LOCLE

Bizarrerie de la nature

(c) Un coup de tonnerre, un seul, hier, à 15 h. 30, provoqua une panne d'électricité dans une partie du quartier ouest de la ville, la boule de feu étant tombée sur un poteau électrique situé au haut de l'Avenir. Après une heure de travail des services industriels, les méfaits de cette foudre capricieuse étaient réparés.

DERNIÈRES DÉPÊCHES DE LA NUIT

Les maîtres du Kremlin se livrent à une campagne de duperie de subversion et de terrorisme

affirme le président Eisenhower dans un discours prononcé à New-York

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Le président a souligné ensuite que les dictateurs, «les quelques hommes avides de pouvoir» sont «constamment sur l'offensive parce qu'ils veulent empêcher le monde d'avoir le temps de connaître la vérité à la fois sur le communisme et sur la liberté».

Les principes américains

De son côté, a poursuivi le président, le peuple américain est attaché aux deux principes suivants :

1. Nous nous sommes consacrés à la construction d'une paix par la coopération, fondée sur la vérité, la justice et l'équité.

2. Pour atteindre ce but de façon constructive, nous nous efforçons de renforcer l'Amérique et ses amis dans l'amour de la liberté, dans la connaissance mutuelle et la compréhension, dans une prospérité solide et largement distribuée, et dans une structure militaire conforme aux besoins de la sécurité.

Dans ces deux principes, a souligné M. Eisenhower, «il n'existe pas une parcelle d'esprit agressif, pas la moindre intention d'exploiter les autres ou de leur refuser une place et un espace légitimes dans le monde».

Enfin, le président a souligné que les Américains, qui prônent la liberté à l'extérieur, doivent la pratiquer chez eux.

Tout comme nos pères ont inspiré à l'humanité la volonté de combattre la tyrannie pour arracher la liberté politique, nous pouvons susciter parmi les hommes la volonté de combattre la fausse propagande et l'ignorance forcée de la tyrannie communiste pour acquérir la liberté intellectuelle.

Dans le même ordre d'idées, M. Eisenhower s'est attaqué, semble-t-il, au sénateur Mac Carthy dans les termes suivants :

Par la connaissance mutuelle et la compréhension, nous chasserons du temple de la liberté tous ceux qui cherchent à nous imposer la pensée dirigée, qu'ils soient des agents de l'étranger ou des démagogues assoiffés de pouvoir personnel et de publicité.

MESURES DE SÉCURITÉ EN TUNISIE

TUNIS, 31 (A.F.P.). — M. Pierre Voizard, résident général de France en Tunisie, a annoncé hier, dans une allocution radiodiffusée, les nouvelles mesures prises pour maintenir l'ordre et garantir la sécurité dans la régence.

Ces mesures comprennent notamment l'envoi de renforts d'infanterie en provenance d'Algérie, de cinq escadrons de gardes mobiles, et de 48 groupes de combat, répartis dans les différents centres de colonisation française.

Dix-huit morts dans un accident d'avion au Brésil

RIO-DE-JANEIRO, 1er (A.F.P.). — Un avion commercial s'est écrasé à une centaine de kilomètres de Belo-Horizonte. Il y aurait dix-huit morts.

En HONGRIE, douze personnes ont péri noyées lors du naufrage d'un bateau, sur le lac Plattensee.

La conférence de Genève

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

L'unité du Viet-nam serait respectée

GENÈVE, 31. — La délégation de l'Etat du Viet-nam communique lundi matin que «dans le cadre des débats de procédure actuels sur le «cessez-le-feu» au Viet-nam, la délégation de cet Etat a obtenu, après plusieurs interventions, l'assurance unanime et formelle de la conférence que le regroupement des forces militaires en présence respecterait en tout état de cause l'unité du Viet-nam. Le principe de l'unité servira de base aux prochaines conversations qui auront lieu à Genève entre les représentants des commandements intéressés.»

Le voyage à Moscou de M. Molotov n'aurait pas de signification politique

GENÈVE, 31 (Reuter). — Les milieux soviétiques de Genève déclarent lundi que le brusque départ de M. Molotov pour Moscou n'a aucune signification politique. Le ministre des affaires étrangères soviétique, qui se trouve à Genève depuis cinq semaines, a jugé nécessaire de faire une visite dans sa capitale. Il n'y a pas d'autre explication et ce voyage ne doit pas susciter plus amples commentaires, ajoutent ces mêmes milieux. On ignore encore quand M. Molotov reviendra à Genève, les informations obtenues de source britannique ou américaine selon lesquelles ce retour s'effectuerait mardi semblent être exactes.

Le commandement français va libérer 575 blessés communistes

GENÈVE, 31 (A.F.P.). — Le gouvernement français a autorisé le commandement français à libérer 575 prisonniers blessés du Viet-minh. Cette décision a été portée à la connaissance du Viet-minh le 29 mai dernier, a ajouté le porte-parole français qui annonçait la nouvelle.

Aux ÉTATS-UNIS, quatre personnes ont été tuées et quinze autres blessées à la suite d'un cyclone qui s'est abattu sur le nord-est de l'Etat de Nebraska.

En Egypte

Naguib évincé du Conseil de la révolution

LE CAIRE, 31 (A.F.P.). — La presse égyptienne a annoncé hier que le «Conseil suprême provisoire» du mouvement de la libération était remanié et que le lieutenant-colonel Gawal Abdel Nasser, premier ministre, qui en était le secrétaire général depuis sa création, devenait le président du mouvement.

C'est le général Mohamed Naguib, président de la République, qui assumait depuis l'été de 1952 la présidence du mouvement de la libération. Le nom du général Naguib ne figure pas parmi les membres du conseil, dans la liste publiée hier par les journaux.

Le sauvetage des victimes d'une avalanche au Mont-Blanc

CHAMONIX, 31 (A.F.P.). — Contrairement aux premières informations, les deux alpinistes qui ont été victimes d'une avalanche, dimanche matin, près du col du Maudit, dans le massif du Mont-Blanc, sont des Allemands, de Stuttgart, et non des Autrichiens. Il s'agit de MM. Peter Worfs, 27 ans, étudiant, qui a une fracture du fémur, et Eugène Feile, 22 ans, journaliste, qui a le genou démis.

Les sauveteurs les ont descendus à Chamonix, où ils sont arrivés lundi après-midi et ont été hospitalisés. Leur transport a été rendu difficile par le brouillard et les chutes de neige.

Au GUATEMALA, un complot antigouvernemental a été découvert.

En ALLEMAGNE OCCIDENTALE, une vingtaine de hauts fonctionnaires de la Jeunesse libre allemande ont été arrêtés en Wurtemberg-Bade. Il s'agit des principaux fonctionnaires de l'organisation interdite, qui recevaient de source communiste des salaires mensuels allant de 300 à 500 marks.

Au PAKISLAN ORIENTAL, la police a arrêté M. Cheik Mujibur Rehman, un des ministres du gouvernement destitué. On signale par ailleurs deux cent dix arrestations.

Nouvelles sportives

LE TOUR D'ITALIE CYCLISTE

Les Suisses ont bien surveillé leurs principaux rivaux dans l'étape Florence-Cesenatico

Clerici reste leader du classement général

(SERVICE SPÉCIAL)

Une pluie fine et continuelle tombait, lundi matin, au moment du départ de la dixième étape Florence - Cesenatico. Peu avant Pontassieve, à travers les renommés vignobles toscans, au 11me kilomètre, les Italiens de Santi, Baronti et Pezzi se détachent. Le Suisse Metzger se lance à leur poursuite et rejoint les trois fugitifs au début du col de la Consuma. Metzger, qui paraît très en verve, lâche les trois Italiens et commence seul l'ascension. Malheureusement, il est victime d'une crevaison et comme la voiture de Learco Guerra suit Clerici, Koblet et Schaer, le brave Martin perd un temps précieux et se trouve réabsorbé par le peloton.

A mi-col, de Santi lâche Pezzi et Baronti, tandis que l'Espagnol Lorono, qui s'était déjà distingué lors du dernier Tour de France, tente sa chance. Il dépasse Pezzi et Baronti, puis de Santi et c'est lui qui arrive bon premier au sommet du col (altitude 1050 m.). Dans la descente où Fiorenzo Magni et de Fillipis sont victimes d'une crevaison, Pezzi et Baronti sont rejoints, tandis que de Santi poursuit son match-poursuite avec l'Espagnol.

Après Soci, au 63me kilomètre, au début de la seconde difficulté de la journée, le col de Mandrioli, à 1173 m. d'altitude, l'Italien Volpi se détache du peloton dont le retard augmente. A Badia-Prataglia, 70 km., aux deux tiers de la montée, les organisateurs ont prévu la première étape volante de la journée. L'Espagnol Lorono, qui poursuit son effort, enlève la première place devant de Santi à 5'40", Volpi à 8'50" et le peloton à 11' ; dans la dernière partie du col, le peloton accélère l'allure et au sommet du Mandioli, 78 km., le gros de la troupe ne compte plus que 8'30" de retard sur le leader. Au bas de la descente du col de Mandrioli, à Bagno, 88 km., l'on enregistre les écarts suivants : 1. Lorono ; 2. de Santi, à 5' ; 3. Volpi, à 5'15" ; 4. le peloton, à 6'.

Le dernier col

Lorono a sans doute trop présumé de ses forces ; en tout cas, il continue désormais à perdre du terrain sur ses poursuivants. Au contrôle de ravitaillement de Saraceno, 119 km., l'Espagnol ne possède plus que 1'53" d'avance sur de Santi et Volpi et 3'45" sur le peloton. Le contrôle de ravitaillement se situe avant le col de Perticara, altitude 750 m., et comptant pour le Grand prix de la montagne.

La montée n'est pas très longue, mais difficile. De Santi et Volpi continuent leur effort et rejoignent Lorono avant la moitié du col. Derrière, quelques démarrages se sont produits dans le peloton qui se rapproche de plus en plus. Pasquale Fornara attaque et se détache. Il rejoint de Santi et Volpi. De Santi est lâché, tandis que l'Espagnol Lorono est victime d'une défaillance. Un petit groupe s'est formé devant le peloton ; on y trouve en particulier Coppi, Koblet et Clerici.

Au sommet du col, Fornara bat Volpi d'une longueur, tandis que Coppi passe troisième, à trente secondes, suivi roue dans roue par Koblet et Clerici. Magni et Bartali passent en compagnie de plusieurs autres coureurs à 45 secondes. Dans la descente, Fornara fournit un gros effort et il prend une sensible avance sur le peloton. Dans la montée de Saint-Marin, où est jugée la seconde étape volante de la journée, Fornara compte une avance de 3'30" sur le peloton qui a réabsorbé Volpi.

Le passage de la douane s'effectue sans difficulté. Fornara commence toutefois à perdre du terrain. Le peloton revient très fort sur le leader. A Rimini, 190 km., l'avance de Fornara s'est réduite à 2'25". Il s'adjuge cependant la troisième étape volante de la journée. Fornara faiblit encore. Il est rejoint à deux kilomètres de l'arrivée par Giudici et Barozzi qiu se sont détachés du peloton dans la traversée de Viserba, à 10 km. de Cesenatico. Et Giudici enlève la première place devant Barozzi et Fornara dont la fugue courageuse n'aura pas été récompensée.

Commentaires

Cette étape difficile n'a donné aucun résultat. Toutes les échappées, celle de Lorono comme celle de Fornara, ont été neutralisées. Les favoris sont restés ensemble pendant toute la course.

Qu'ont fait les Suisses ?

Les Suisses sont très satisfaits du déroulement de la 10me étape. Les adversaires de nos représentants n'ont pas voulu ou pas pu profiter d'un parcours qui se prêtait pourtant admirablement bien à une offensive de grand style.

Metzger a tenté, dans le premier col, de partir tout seul après qu'il eut rejoint de Santi, Pezzi et Beronti. Malheureusement Martin a été victime d'une noire malchance. Il a cassé une pédale et a dû attendre la camionnette de l'équipe. Tout le peloton a défilé devant le Zuricois qui a pu cependant rejoindre dans la descente.

Dans les 120 premiers kilomètres, les Suisses ont contrôlé attentivement leurs rivaux transalpins. Huber a fourni un très gros travail, en restant toujours à l'avant-garde du peloton, tandis que Clerici ne quittait jamais Coppi. Ce marquage très étroit a donné des résultats probants...

Après le col de Perticara, la route était mauvaise. Le Suisse Schaer a fait une violente chute et a été relevé ensanglanté. Le brave Fritz est remonté en selle et a pu rejoindre après dix kilomètres de chasse.

Huber, qui avait fourni un très bon début de course, a été lâché dans le col de Perticara. Il a été ensuite victime d'une crevaison dans la descente et n'a pas fini avec le peloton. Metzger a subi le même sort que Huber, tandis que Croci-Torti, attardé par une crevaison après le premier col, a été distancé et a terminé dans les derniers.

Les classements

Voici le classement de la 10me étape Florence-Cesenatico, 211 km. : 1. Giudici, les 211 km. en 6 h. 15' 25" ; 2. Marozzi ; 3. Fornara, même temps ; 4. Monti, 6 h. 15' 37" ; 5. Zampini ; 6. Schaer ; 7. Couvreur ; 8. Martini ; 9. Barducci ; 10. Conterno ; 11. Filippi ; 12. Magni ; 13. Defilippis ; 14. Coletto ; 15. Bartali.

Classement général : 1. Clerici, 62 h. 31' 26" ; 2. G. Voorting, 62 h. 43' 13" ; 3. Assirelli, 62 h. 47' 37" ; 4. Minardi, 63 h. 1' 7" ; 5. Schaer, 63 h. 2' 8" ; 6. Conterno, 63 h. 2' 39" ; 7. Magni, 63 h. 2' 43" ; 8. Koblet, 63 h. 2' 50" ; 9. Defilippis, 63 h. 3' 25" ; 10. Astrua, 63 h. 3' 59" ; 11. Fornara, 63 h. 4' 56" ; 12. Nencini, 63 h. 6' 15" ; 13. Pellegrini, 63 h. 7' 22" ; 14. Coppi, 63 h. 7' 42".

CYCLISME

Le Tour du lac des Vélo-Clubs de Peseux et Colombier

La traditionnelle course cycliste du tour du lac des Vélo-Clubs de Peseux et Colombier s'est disputée jeudi matin. Le départ a été donné à Colombier à un peloton de 18 coureurs. A Champion, le favori Zumsteg est victime d'une chute qui l'oblige à abandonner. A Anet, Bonjour, Augsburger et Jacottet s'échappent. A Avenches, au premier prix de la montagne, Bonjour passe en tête, suivi à quelques secondes de Jacottet et Augsburger et à 1' 30" du peloton. A la côte de Cheyres, second prix de la montagne, nous trouvons Bonjour en tête. A 30" Jacottet et Augsburger, puis à 1' 20" le peloton étiré emmené par Jiauque et Wenger. A Cheyres, Jacottet rejoint Bonjour, tandis qu'Augsburger est réabsorbé par quatre coureurs qui organisent une chasse. A Yverdon, Jacottet ne peut tenir le train rapide de Bonjour et se fait rejoindre par Gonella, Bondallaz et Jiauque. A l'entrée de Grandson, Bonjour se fait également rejoindre. Dans la montée du Crêt d'Areuse. Bonjour tente une échappée qui est neutralisée et l'arrivée se dispute au sprint gagné par J.-L. Gonella devant Bondallaz, Bonjour et Jiauque.

Voici le classement :

PESEUX : 1. Bondallaz ; 2. Jiauque ; 3. Wenger ; 4. Farine ; 5. Martini.

COLOMBIER : 1. Gonella, en 3 h. 9' 30" ; 2. Bonjour ; 3. Piquet ; 4. Zaghet ; 5. Augsburger.

HIPPISME

Réunion de cavaliers neuchâtelois et jurassiens

(sp) Le jour de l'Ascension, les membres de l'Amicale des escadrons de guides 2, dragons 26 et dragons 6, association qui groupe tous les Neuchâtelois ou jurassiens qui ont fait du service dans la cavalerie, avaient leur assemblée à Cerlier, sous la présidence du major G. Luterbacher, conseiller national.

Après liquidation des opérations statutaires, un nouveau président fut désigné en la personne du major Bernard Clottu, de Saint-Blaise, son prédécesseur recevant le titre de président d'honneur.

Après une promenade en bateau sur le lac de Bienne, jeunes et vieux cavaliers se retrouvèrent dans un restaurant de Douanne pour participer au diner traditionnel. Un toast à la patrie fut porté par l'appointé Jean Petit-Matile, tandis que durant l'après-midi d'excellentes productions furent données par le Jodlerclub de Douanne, un orchestre champêtre, et les Gars de la chanson de Peseux.

L'Amicale des escadrons de guides 2, dragons 26 et dragons 6 compte plus de 500 membres se recrutant dans un secteur allant du nord du Jura bernois à la frontière vaudoise du pays de Neuchâtel.

La journée débuta par le dépôt d'une couronne, sur le monument aux morts de Colombier, cérémonie au cours de laquelle le marchef Paul Ulrich prit la parole pour rendre un vibrant hommage à ceux qui sont morts pour la patrie.

Une découverte sensationnelle

Au Comptoir de Neuchâtel, les Grands magasins d'ameublement ROLENS S. A. présentent le divan-lit transformable LISO, qui résout le problème des petits appartements. Une visite au stand No 115 s'impose.

LA VIE NATIONALE

Collision de trains sur la ligne du Gothard

Un mort, quinze blessés

BELLINZONE, 31. — Une collision de trains s'est produite lundi matin vers 7 heures, sur la ligne du Gothard, entre les stations de Claro et d'Osogna-Cresciano, sur le tronçon Bellinzone-Biasca. Cette collision s'est produite entre un train de marchandises et un train omnibus.

Le train de marchandises était composé d'une cinquantaine de vagons-citernes vides et roulait vers Luino (Italie). Parmi les passagers de l'omnibus, on compte une quinzaine de blessés dont la majeure partie a déjà pu regagner son domicile. Trois cheminots appartenant au personnel de l'exploitation sont assez sérieusement blessés, à savoir les deux chefs de trains et le mécanicien de l'omnibus. L'accident a coûté la vie à un fonctionnaire postal, M. Eliseo Zanetti, de Bellinzone, âgé de 47 ans, père de deux enfants, employé au service des ambulants depuis plus de 20 ans.

Le trafic a été maintenu par transbordements.

Encore un ouvrier tué dans un chantier genevois

GENÈVE, 1er. — Lundi, sur un chantier du quartier de la Servette, un chargement d'étais métalliques était manœuvré au moyen d'une grue, lorsque, à une dizaine de mètres du sol, une partie du chargement tomba, une des pièces métalliques atteignant un ouvrier qui se trouvait au sol. Le crâne enfoncé, le malheureux a été tué sur le coup. Il s'agit de M. Tranquille Ramognoli, manœuvre tessinois, âgé de 59 ans, domicilié à Genève.

A la suite de cet accident, pour éviter tout risque de collusion, cinq personnes ont été gardées à la disposition de la justice : le chef de l'entreprise, le conducteur des travaux, le contremaître, le conducteur de la grue et le manœuvre qui avait effectué le chargement des étais.

Une formidable exposition de meubles à Neuchâtel

Pour les heureux jeunes gens que le malicieux Cupidon a élus pour un proche avenir conjugal, comme pour toutes les personnes en quête de nouveaux meubles, quelle révélation que cette merveilleuse exposition de mobiliers qui vient de s'ouvrir à Neuchâtel...

On y présente une variété d'idées suggestives, une succession de mobiliers simples ou luxueux absolument remarquable, non seulement par la diversité des modèles, mais encore par le décor qui les complète : luminaires, tapis modernes ou d'Orient, objets d'art, peintures, etc.

Par ce jeu de tous les éléments qui constituent l'ambiance, le confort, le charme et la beauté d'un intérieur, le visiteur est mieux renseigné, mieux guidé dans le choix important entre tous qu'est celui d'un mobilier...

Coïncidence heureuse, cette merveilleuse exposition s'est ouverte en même temps que le Comptoir de Neuchâtel et offre à tous les fiancés et visiteurs de cette belle manifestation l'occasion de faire toutes comparaisons utiles avant de prendre une décision...

En outre, grâce à de larges facilités de paiement, chacun peut réaliser son rêve avantageusement, même avec les moyens les plus modestes...

Précisons encore que l'entrée, qui comprend entre autres la visite de la grande attraction que constituent les 14 vitrines, disposées en un vaste passage public, ainsi que les 6 étages d'exposition permanente (ascenseur) est absolument libre et ouverte à chacun.

La nouvelle exposition des Meubles Meyer est un important événement neuchâtelois et chacun aura intérêt à la visiter ! Attention ! seule et unique adresse des Meubles Meyer : 11, faubourg de l'Hôpital, près de l'hôtel de ville.

Le nouveau commandant de la police cantonale vaudoise

(c) Dans sa dernière séance, le Conseil d'Etat vaudois a procédé à la nomination du nouveau commandant de la police cantonale, poste qui était vacant depuis le décès de son titulaire, M. Robert Jaquillard, le 17 février 1951.

Son choix s'est porté sur le lieutenant-colonel Gustave Cornaz, commandant de la gendarmerie. Le nouveau titulaire assumera désormais les deux fonctions.

★ La Cour de justice de Genève, qui s'est occupée une fois de plus de l'affaire Bernoud - Nicole, a prononcé, lundi, la libération de M. Léon Nicole du chef d'injures — comme l'avait récemment fait le Tribunal fédéral devant lequel l'affaire avait été portée. Toutefois, la Cour de justice a modifié son arrêt précédent (trois jours de prison) vu cette libération et a augmenté à 1000 francs le montant de l'amende infligée primitivement à M. Léon Nicole.

AVIS TARDIFS

Chapelle Adventiste
39, faubourg de l'Hôpital
Ce soir, à 20 h. 15, venez entendre :
Le dimanche est-il d'origine divine ou humaine ?
La réponse de la Bible et de l'Histoire

Chapelle des Terreaux
UNION POUR LE RÉVEIL
Ce soir, 1er juin, à 20 h. 15
«Ce qui nous manque le plus»
par Jean de Rougemont

Ce soir, à 20 h. 15
au RESTAURANT BEAU-RIVAGE
(salon de chêne)
Conférence de M. Mouskhély
professeur de droit à Strasbourg
sur
«Les problèmes de l'Europe»
ENTRÉE LIBRE
Union européenne
Campagne européenne de la jeunesse
Association suisse pour les Nations Unies

BEAU-RIVAGE
Ce soir, danse
avec l'orchestre Jo Borri
Tous les mardi ouvert jusqu'à 2 h. du matin

La Riviera Neuchâteloise
HÔTEL PATTUS
TOUS LES SOIRS
DANSE
avec JOST et SON TRIO
et le violoniste CARLO BLUM
Le bar est ouvert dès 18 heures

Faites une cure avec les délicieuses
ASPERGES
neuchâteloises
Savoureuses, extra-tendres jusqu'au bout
Tous les jours fraîches chez
STUDER, primeurs
Rue du Bassin

A NEUCHATEL ET DANS LA RÉGION

Une retraite à l'arsenal

La chancellerie d'Etat nous communique :

Ayant atteint la limite d'âge, M. Albert Walthert, contremaître à l'arsenal de Colombier, a cessé son activité le 29 mai.

Le Conseil d'Etat lui a remis un service en argent aux armes de la République, au cours d'une réunion présidée par le chef du département militaire.

LA VILLE

A l'Aula de l'université

Audition d'élèves

L'Aula de l'université était comble, vendredi soir : le professeur R. Sommer, pianiste, y présentait vingt-cinq de ses élèves, enfants et adolescents. Nous ne saurions donner ici une longue énumération des choses entendues. Soulignons le plaisir qu'éprouvent les gens d'âge mûr à écouter, à voir tant d'enfants au piano : leur touchante application, leur sang-froid rassurant font bon effet, car ce jeune monde est bien préparé, joue avec la simplicité qui rend aimables à nos oreilles les compositions présentées. Signalons cependant quelques interprétations qui ont montré des dons, des qualités de bel aloi : l'enfant minuscule qui joua « Le petit nègre » de Debussy, le garçonnet qui mit une belle vigueur à nous présenter « Gopak » de Moussorgsky ; mentionnons la manière aisée, élégante de l'élève qui joua l'Impromptu No 3 de Schubert ; louons les trois derniers élèves de la série, une jeune fille, deux jeunes gens, qui jouèrent des pages de Mozart et de Schumann, puis, avec puissance et belle technique, le premier mouvement du Concerto de Tchaïkowsky, y mettant une ampleur sonore qui fit fuser les applaudissements de toute l'assistance.

Nous ajouterons ici ce que nous demandons en vain — le plus souvent — lors de telles soirées : pourquoi donc se passer obstinément des partitions, quand ce serait tellement plus reposant pour le public, tellement plus sûr, pour l'exécutant, que ce dernier lise tranquillement ce qu'il offre ? Nous passons d'atroces instants à écouter les fausses notes, celles qu'on ajoute dans le désarroi, celles qu'on « loupe », si l'on peut dire. Ce moment tragi-comique fut unique, l'autre soir, mais je le souligne, dans l'espoir qu'on fera mieux la prochaine fois...

Un agréable intermède vocal nous permit d'entendre R. Kübler, ténor, et deux de ses élèves, Mme Y. Besson, soprano, et F. Grandjean, basse ; la voix du premier, un peu métallique et poussée au début, eut une meilleure sonorité dans le second des duos de Mozart; la basse est profonde, d'un métal riche et de fort belle résonance; recommandons à celui qui possède ce don de renoncer au pathos avec lequel il croit ajouter à ce qui est bien, car c'est superflu. Dans un duo de « Carmen », l'on apprécia la jolie voix, juste et limpide, du soprano, encore un peu retenue, mais agréable. Ces sympathiques solistes furent accompagnés par R. Sommer, au piano ; le ptblic les applaudit et remercia longuement.

M. J.-C.

L'agression du chemin de l'Orée

L'auteur de l'odieuse agression du chemin de l'Orée, qui a été arrêté samedi, se nomme Francis Perret-Gentil. Il est âgé de 18 ans. L'enquête se poursuit afin de savoir s'il a commis d'autres délits que ceux que nous avons signalés hier.

Une fillette renversée par un cycliste

Hier à 13 h. 55, une fillette, la petite Carla Cavello, a été renversée par un cycliste, M. François Riaz, sur la route des Trois-Portes. Tous deux durent être transportés aux Cadolles par l'ambulance. La fillette souffrait d'une plaie à la tête. Elle a pu quitter l'hôpital après avoir été pansée. Quant à M. Riaz, souffrant de contusions à la hanche, il devra être hospitalisé quelques jours.

Images de l'Evangile

Dimanche matin, à l'heure des catéchismes et des écoles du dimanche, les enfants de la paroisse réformée de la ville, réunis à la Grande salle des conférences, ont eu le plaisir de voir trois films présentés par les soins de l'Office du film culturel et religieux : deux films sur la vie en Palestine et « L'Evangile de la pierre » qui illustre la vie du Christ par les sculptures des cathédrales.

Le congrès des techniciens-dentistes suisses s'est déroulé en notre ville

De vendredi à dimanche, l'Association suisse des dentistes diplômés cantonaux (techniciens-dentistes) a tenu à Neuchâtel sa vingt-cinquième assemblée annuelle, sous la présidence de M. Walter Gfell, de Bâle. L'assemblée administrative et la partie scientifique se sont déroulées à l'hôtel Terminus, groupant une centaine de participants. Des exposés ont été présentés par des professeurs de l'Ecole dentaire allemande, le Dr F. Schön, de Bad-Reichenhall, le Dr G. Janke, de Marbourg, et M. Flaschenseher, de Mayen.

Samedi soir, nos hôtes ont dîné à l'hôtel du Poisson, à Auvernier, après avoir visité les caves du château d'Auvernier. Dimanche, ils ont déjeuné à l'hôtel Golf et Chaumont.

Ce congrès, qui fut particulièrement réussi, avait été organisé par M. Fernand Linder, technicien-dentiste, de notre ville.

Vu l'abondance des matières, une partie de notre chronique régionale se trouve en neuvième page.

Naissances

Monsieur et Madame Marc HOFER-GROSPIERRE et Claire-Lise ont la joie d'annoncer la naissance de

Maryline

Villa Colombine Vaduz (Liechtenstein) — Maternité Neuchâtel

Le 31 mai 1954

Le Conseil général s'est occupé de différentes opérations immobilières

et de quelques motions et interpellations

(Séance du 31 mai, à 20 heures - Présidence : M. Claude Berger, président)

Le président ouvre la séance en lisant une lettre de M. Jean Bauler sur la réception de la presse lors de l'inauguration du Comptoir. La lettre est renvoyée au bureau.

Opérations immobilières

L'assemblée adopte par 33 voix sans opposition l'arrêté autorisant le Conseil communal à acquérir des terrains à Boudry pour l'exploitation du domaine de Belmont.

La cession d'une parcelle de terrain au Mail est adoptée par 32 voix, après que M. *M. Bernasconi* (rad.) a félicité la ville d'avoir cherché à sauvegarder un site et le propriétaire d'avoir volontairement, alors qu'aucune obligation légale ne l'y contraignait, consenti à modifier ses plans primitifs.

Quant à la vente d'une parcelle de terrain au Bois de l'Hôpital, M. *W. Rognon* (soc.) estime que le prix est trop élevé (13 fr. le mètre carré).

On le paie 30 fr. à cet endroit, répond M. *J. Wavre* (lib.).

M. *E. Bourquin* (rad.) pense que c'est à l'acheteur à discuter le prix. En l'espèce, l'acquéreur a accepté le chiffre fixé. Il conviendrait par ailleurs que la ville exige des personnes auxquelles elle vend des terrains qu'elles fassent appel à des maîtres d'état de la ville. Et à des ouvriers qui ont signé des conventions collectives, ajoute M. *P. Reymond* (trav.).

M. *P. Rognon*, président du Conseil communal, se demande si la ville peut contraindre un acquéreur à s'adresser aux entreprises de la place pour construire. L'exécutif peut tout au plus leur adresser une recommandation. M. *E. Bourquin* (rad.) remarque que la ville agit en ce cas, non comme autorité, mais comme vendeur, et en tant que tel, elle peut imposer des obligations à l'acheteur. L'arrêté est finalement adopté par 31 voix sans opposition.

Jardins d'enfants

M. *A. Galland* (soc.) développe sa motion demandant de prévoir de nouveaux emplacements réservés aux jeux d'enfants. Cela devient nécessaire vu l'augmentation du nombre des enfants en ville. Seuls ceux des quartiers du nord bénéficient d'espace grâce à la proximité de la forêt. M. Galland préconise, en résumé, : pas de quartier sans sa place pour les enfants ; des tas de sable ; des agrès de gymnastique ; des bancs pour les adultes.

M. *Robert Gerber*, directeur des travaux publics, répond que la ville n'a pas attendu cette motion pour multiplier les emplacements pour les jeux d'enfants. Ceux-ci avaient une superficie totale de 60,000 mètres carrés en 1948 et actuellement on atteint 100,000 mètres carrés. Les travaux publics aménagent ou vont aménager de nouveaux emplacements, par exemple au Suchiez, à la rue de la Côte prolongée. Le terrain de football de Serrières sera ouvert en juillet, le cimetière du Mail désaffecté sera transformé en parc public cet automne.

Pour le reste, le Conseil communal acepte la motion pour étude.

M. *F. Martin* (rad) demande au Conseil communal s'il estime qu'un effort spécial doit être fait. M. *Gerber* répond que les travaux publics réalisent les projets portés aux programmes annuels.

On passe au vote. Par 16 voix contre 15, la motion est rejetée.

L'information des conseillers généraux

M. *A. Galland* (soc.) demande par voie de motion que les rapports de l'exécutif au Conseil général soient acompagnés de plans et croquis quand il y a lieu, l'exposition de ces plans et croquis dans la salle n'étant pas suffisante pour l'orientation des conseillers généraux.

Dans la discussion, M. *E. Bourquin* (rad.) pense qu'il serait plus simple que le Conseil communal fournisse un jeu de plans à chacun des groupes. Cet avis est appuyé par MM. *P. Reymond* (trav.), *P.-E. Martenet* (lib.). M. *P. Rognon*, président du Conseil communal, estime que les termes de la motion sont trop rigides et déclare que dorénavant l'exécutif fournira un jeu de plans aux groupes. Il s'oppose à la motion. Celle-ci est rejetée par 26 voix contre 11.

Salle de lecture de la bibliothèque

M. *R. Donner* (rad.) développe sa motion concernant l'ouverture un ou deux soirs par semaine de la salle de lecture de la bibliothèque de la ville, soit de 20 à 22 heures. A la Chaux-de-Fonds, la bibliothèque est ouverte chaque soir depuis 1919.

M. *Ph. Muller* (trav.) déclare que son groupe est partisan de toute mesure tendant au développement de la bibliothèque, mais il faut constater que la proposition de M. Donner entraînerait l'engagement de nouveaux employés, car le personnel est déjà surchargé actuellement. M. *Sam Humbert* (rad.) sait qu'on pourrait employer pour un service étendu de la salle de lecture, des personnes dans la gêne, des intellectuels âgés.

M. *Luc de Meuron* (soc.) appuie la motion.

Le Conseil communal accepte la motion, déclare M. *J. Liniger*, directeur des bibliothèques et musées, sans beaucoup de conviction. Des expériences ont déjà été faites, mais sans résultats probants ni encourageants. En 1949, la commission a renoncé à l'unanimité à tenter une nouvelle expérience. Le Conseil communal ne peut assurer que la mesure proposée par M. Donner sera couronnée de succès. Répondant à M. *Ph. Muller* au sujet de la politique à suivre pour le développement de la bibliothèque, M. Liniger souligne l'essor pris depuis quelques années par l'institution. Mais dès lors toute extension de ses tâches entraînerait l'engagement de nouveaux employés.

La motion est prise en considération par 21 voix.

Les poubelles Ochsner

M. *Luc de Meuron* (soc.) développe son interpellation, dont nous avons publié le texte lundi. La circulaire distribuée dans les ménages, dit-il, ne fait pas mention d'une vente de poubelles aux « économiquement faibles ». D'autre part, l'interpellateur s'étonne que la commune, acheteur unique des poubelles, les fasse vendre par les quincailleries et non pas par ses services directement. Les acheteurs à cause de cela, y perdent. Qu'a-t-on fait pour les ménages à ressources modestes ?

M. *Robert Gerber*, directeur des travaux publics, répond que la ville a centralisé les commandes pour obtenir les conditions les plus favorables. Remarquons que les commerçants ne sont pas des intermédiaires inutiles ; ils sont outillés pour la vente, et la ville se devait de ne pas leur faire concurrence. Si la ville avait vendu elle-même les poubelles, elle aurait dû mobiliser du personnel pour la distribution, de sorte que finalement le prix de la vente faite par la ville n'aurait pas été inférieur aux prix faits par les commerçants. Quant aux personnes dans la gêne, la ville s'en est occupée par l'intermédiaire des services sociaux... et sans publicité.

L'interpellateur ne se déclare pas satisfait de cette réponse.

La construction de logements

M. *Fernand Martin* (rad.) développe la motion dont nous avons publié le texte hier. Le motionnaire demande au Conseil communal quelles facilités il compte accorder aux associations, fondations, sociétés ou personnes privées désirant construire des logements à prix réduits, sur les bases décidées par le Grand Conseil.

M. *P. Reymond* (trav.) appuiera la motion, car nombreux sont les ménages à ressources modestes. M. *J. Béguin* (lib.) pense qu'il faudra être très prudent dans cette nouvelle action. M. *Sam Humbert* (rad.) croit savoir que l'intérêt modeste des prêts spéciaux correspondrait à une subvention de 60 %. M. *W. Rognon* (soc.) se félicite de cette nouvelle action.

M. *Paul Rognon*, président du Conseil communal, donne des renseignements sur les mesures décidées par le Grand Conseil sur proposition du Conseil d'Etat. Les prêts hypothécaires atteindront au maximum le 90 % du prix de construction, le 10 % devant être constitué par des fonds propres. Pour Neuchâtel, on obtiendra ainsi des logements de trois pièces pour 95 fr. par mois. Les bénéficiaires seront ceux qui n'atteignent pas le montant des ressources fixé par le règlement d'exécution cantonal. Les communes seront obligées de faire un contrôle strict. M. Rognon pense que les communes devront prendre certaines dispositions de leur compétence, notamment en cas de revente d'immeubles susmentionnés.

La motion est prise en considération par 29 voix.

Le pavillon défunt du Jardin anglais

M. *Sam Humbert* a déposé au début de la séance une question au sujet de la démolition du pavillon de musique du Jardin anglais. Il s'inquiète de savoir si les arbres seront touchés par l'aménagement d'un parc pour les véhicules à moteur.

M. *Robert Gerber*, directeur des travaux publics, répond que, comme l'a annoncé d'ailleurs notre journal, tous les arbres existants seront sauvegardés.

La séance est levée à 22 h. 30. Deux objets à l'ordre du jour concernant les services industriels ont été renvoyés à une autre séance.

D. B.

La journée officielle du Comptoir a été le rendez-vous très réussi de plus de cent trente personnalités

représentant les autorités fédérales, cantonales, locales, les régies fédérales, les associations économiques et touristiques du pays

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

L'attraction de cette année est la télévision qui remue les foules outre-Atlantique en attendant de prendre une place importante dans la vie de notre peuple. A l'entrée, le public est initié aux secrets de l'émission, puis de la projection et enfin de la réception dont des postes sont placés dans la zone réservée à l'artisanat. Nul doute que jeunes et moins jeunes se sentent attirés par les mystères de cette nouveauté que la science met à notre portée.

Pour la 5me fois, le Salon des P. S. A. S. se manifeste au Comptoir. La vie si pleine de poésie de nos artistes prend contact avec les réalités, elle participe à l'effort matériel et moral de l'économie, elle descend dans la masse pour s'y intégrer et pour se faire connaître. Conscient de cette volonté d'allier l'utile à l'agréable, de ce désir de marier les choses de l'esprit et l'effort manuel, je pense que l'expérience est heureuse et qu'elle doit être poursuivie dans l'intérêt de tous. Ceux qui la soutiennent ont droit à des félicitations et je leur souhaite un nouveau succès. J'y joins les lettres neuchâteloises et jurassiennes qui défendent les mêmes principes aujourd'hui dans cette manifestation.

Une œuvre de foi

Le Comptoir de Neuchâtel qui, dans sa forme actuelle, compte 29 ans d'existence, est une œuvre de foi dans les destinées du pays. Déjà notre ami regretté Hermann Haefliger, son distingué président jusqu'en 1946, puis président d'honneur jusqu'à sa mort, avait constaté que notre manifestation devait soutenir les efforts de l'économie neuchâteloise et devait faciliter les contacts entre producteurs et commerçants d'une part, et consommateurs d'autre part. Cette mission demeure dans les bons comme dans les mauvais jours, nous n'y faillirons point. Nous le ferons d'autant plus que la région qui va de Porrentruy à Yverdon en passant par Delémont, Bienne, le Seeland et Fribourg, toute la Franche-Comté voisine avec le Jura et la Bourgogne, forment une région économique dont les liens doivent être toujours plus étroits. Le Comptoir de Neuchâtel est précisément le moyen de rapprochement de ces populations qui ont déjà tant de raisons de sympathiser.

Le but poursuivi par notre manifestation, s'il doit maintenir la confiance, ranimer le courage pour surmonter les difficultés dont la route est semée, doit, par ailleurs, préparer l'avenir. L'économie, qui forme la base de tout Etat, a la lourde mission de maintenir et si possible de relever le standard de vie du peuple. Les chefs d'entreprises par leur initiative et leur audace, dirais-je, prennent de lourds risques ; ils œuvrent pour que leur personnel gagne normalement sa vie. Ils veillent à améliorer les conditions sociales de leur main-d'œuvre dans toute la mesure possible. Ils s'acquittent largement de leurs obligations fiscales qui dépassent déjà des limites supportables. C'est pourquoi il faut les appuyer. Je voudrais que sur le plan politique on observe une plus grande prudence lorsqu'il s'agit de leur imposer de nouvelles charges fiscales ou sociales. Je pense que pour ces dernières on doit laisser aux organisations d'employeurs et de salariés la liberté de les régler par des ententes paritaires dont le contrat collectif est l'instrument le plus adéquat. Seuls les éléments de la profession connaissent les limites au-delà desquelles on ne saurait aller sans danger.

La politique qui devrait être l'art du possible, est trop souvent influencée par des éléments démagogiques qui lui font dépasser la mesure. Je crois qu'il faut y prendre garde pour éviter d'affaiblir les forces économiques au détriment de la prospérité du pays.

Je ne veux pas développer ce thème aujourd'hui, car nous sommes tous conscients des responsabilités de l'initiative privée. Le Comptoir en est une preuve tangible, car il vit par ses propres moyens.

Je sais que l'appui moral que lui fournissent les autorités est un précieux réconfort. J'en exprime ma satisfaction aussi bien au Conseil d'Etat qu'à la ville de Neuchâtel qui, au surplus, met les terrains à notre disposition. Je souligne aussi la bonne volonté et la compréhension des C. F. F. et des entreprises secondaires de transports, qui facilitent nos visiteurs. Soyez persuadés que nous leur en savons gré à tous.

En terminant, j'ai la très grande joie de remercier les éléments actifs de nos commissions, notamment leurs présidents, pour l'effort accompli. J'y associe tous les artisans et leur personnel.

Je voudrais tout particulièrement dire ma gratitude à notre vice-président, M. J. de Rutté, à nos architectes MM. de Bosset, à notre dévoué et très actif secrétaire-général M. René Dupuis. Ce sont eux qui ont mené à chef toutes les opérations qui font aujourd'hui un nouveau succès du Comptoir. Ma reconnaissance est d'autant plus grande qu'en mon absence ils ont facilité ma tâche présidentielle. Merci.

Messieurs les invités,

Vous allez tout à l'heure vous rendre compte du résultat, j'espère que vous en remporterez un agréable souvenir.

Le Comptoir de 1954 s'affirme. Qu'il réalise les espoirs mis en lui. Que les visiteurs soient de plus en plus nombreux. C'est là ce que je souhaite.

Le salut de l'Etat et de la ville

Les autres discours furent brefs, car le temps avançait, et, à travers les vitres du restaurant, on voyait les curieux qui s'impatientaient de voir passer M. Max Petitpierre et le général Guisan.

M. Paul Rognon, président communal, apporta le salut de la ville aux invités, puis M. Jean-Louis Barrelet, au nom du gouvernement, dit le plaisir que le Conseil d'Etat éprouvait « à descendre de sa colline » pour visiter le Comptoir qui est l'occasion, tous les deux ans, de contacts profitables entre les producteurs et les commerçants d'une part, et les consommateurs d'autre part. Il termina en levant son « verre de vin du pays » à la prospérité du canton.

Les invités traversèrent ensuite l'avenue du 1er-Mars, où la circulation était réglée par les aspirants de la police communale, et visitèrent les halles du Comptoir et le Salon des beaux-arts, pour terminer au « Village neuchâtelois » où, sans décorum et dans la plus cordiale atmosphère, se termina cette journée officielle.

D. B.

Les entrées au Comptoir

En plus des invités de la journée officielle, le secrétariat du Comptoir a enregistré hier 5297 entrées payantes.

CORRESPONDANCES

(Le contenu de cette rubrique n'engage pas la rédaction du journal)

Technique d'infiltration

Monsieur le rédacteur,

Le numéro de vendredi de la « Feuille d'avis de Neuchâtel » nous apprend qu'une place de stationnement pour autos sera aménagée au milieu du Jardin anglais, à l'endroit où s'élève l'ancien kiosque à musique, devenu inutile. On nous précise qu'aucun arbre ne sera touché.

L'article semble n'avoir rien d'officiel, ce qui permettra, le moment venu, de couper tout de même quelques arbres ; car il n'y a pas moyen de faire autrement, puisque plusieurs d'entre eux bordent l'emplacement du côté du trottoir.

Heureusement, une décoration florale limitera les trois autres côtés. Les vrais amants de la nature auraient donc mauvaise grâce à se plaindre : on les couvre de fleurs ! Evidemment (mais le supposer serait de la mauvaise foi), si dans deux ans le besoin s'en fait sentir, on pourra toujours reculer les plates-bandes. Il suffira d'enlever un hêtre rouge (« difficilement transportable ») et quelques autres essences communes. Et lorsqu'on aura atteint ainsi une surface raisonnable, il sera possible, le cas échéant, d'y construire un immeuble « sans toucher au jardin », et pour cause ! Quitte à refouler le parc de stationnement dans la partie ouest du jardin « qui n'a jamais été vraiment cultivée ».

Roman d'anticipation, si l'on veut. Mais peut-être aussi subtile technique d'infiltration. Notre jardin a le cancer, et d'ici peu, face à une perspective d'immeubles du tonnerre à cinq cents francs la pièce, nous pourrons nous écrier avec le poète :

Dieux ! que ne suis-je assise à l'ombre des forêts !

On voudrait tout de même savoir ce que nos conseillers généraux attendent, pour décréter intouchable ce site de verdure auquel tous tiennent, sauf ceux que choque la vue de terrains improductifs.

Gustave ATTINGER.

RÉGIONS DES LACS

BIENNE

Une cycliste grièvement blessée

(c) Lundi soir, peu avant 18 heures, une grave collision s'est produite entre une auto et une cycliste à la rue Heilmann.

La cycliste, Mlle Flora Partisani, de Bienne, âgée de 23 ans, a eu les deux jambes cassées et une grave blessure à la tête. Après avoir reçu les premiers soins d'un médecin, elle fut transportée à l'hôpital au moyen de l'ambulance municipale.

Décès de la doyenne

(c) Mme Mathilde Wartmann-Blœsch est décédée à l'âge de 95 ans dans sa retraite de Jägerstein. C'était la doyenne de Bienne.

CHEVROUX

La fête de l'Abbaye

(c) Contrairement à l'année dernière, la fête de l'Abbaye a eu lieu jeudi et vendredi, par un temps magnifique et nombreux furent les visiteurs qui ont assisté à ces réjouissances.

Les rues du village étaient encombrées de véhicules de toute sorte. Les bateaux ont également amené un grand nombre de voyageurs désireux de profiter d'un des premiers beaux jours de la saison.

Grande activité sur la place de fête où un carrousel avec ses petites autos s'était installé pour la première fois. Au stand de tir, de nombreux tireurs ont cherché à faire de bons résultats. Le challenge Arnold Bruder a été gagné par M. Edouard Cuany, proclamé roi du tir pour 1954. Le challenge Bianchi fut gagné pour la 3me fois par un groupe de Donatyre. Il lui a été attribué définitivement.

VAL-DE-RUZ

CHÉZARD-SAINT-MARTIN

Vente de paroisse

(c) Comme chaque année, la traditionnelle vente paroissiale a eu lieu le jour de l'Ascension.

Cette journée a commencé par un culte suivi de la sainte cène, au temple. Puis, l'après-midi, à la halle de gymnastique, le thé-vente a connu un beau succès. Des jeux, des concours avaient été organisés, entrecoupés de chants et rondes des enfants. Le soir la Jeune église avait convié la population à participer à une soirée théâtrale.

Les sommes ainsi recueillies permettront de subvenir aux charges de la paroisse, d'aider les missions et d'apporter à nos frères, réfugiés ou à l'étranger, le secours indispensable qu'ils attendent de nous.

DOMBRESSON

Un beau résultat

(c) La vente organisée le jour de la foire en faveur des missions a rapporté la belle somme de 2000 francs.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 31 mai. Température : Moyenne : 15,5; min. : 9,4; max. : 20,5. Baromètre : Moyenne : 717,0. Eau tombée : 0,5. Vent dominant : Direction : variable. Etat du ciel : Variable. Nuageux à très nuageux. Pluie de 14 h. à 14 h. 15 et de 15 h. 15 à 16 h.

Hauteur du baromètre réduite à zéro (Moyenne pour Neuchâtel 719,5)

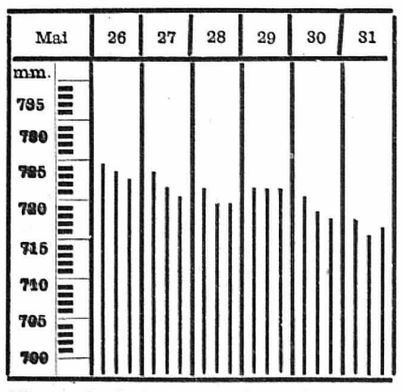

Niveau du lac du 30 mai à 7 h. : 429.30
Niveau du lac du 31 mai, à 7 h. : 429.28

Prévisions du temps. — Valais, Plateau, Jura, pied nord du Jura : ciel variable, par moments couvert. Encore des averses en partie orageuses. Frais. Vent d'ouest. Versant nord des Alpes, nord et centre des Grisons : ciel très nuageux à couvert. Encore des précipitations en partie orageuses. Plus frais. Mardi, tendance aux éclaircies.

Les pensionnaires de l'asile en course

(c) Une entreprise de transport a offert aux pensionnaires de l'asile une course en autocar qui a eu lieu vendredi dernier. Le but de la promenade était la région du Chasseron.

Des poussins périssent

(c) Samedi matin, M. K., aviculteur, a eu la désagréable surprise de découvrir un début d'incendie dans le local où il élève des poussins. Une trentaine de ces derniers ont péri. Le feu a été rapidement maîtrisé grâce à l'intervention du garagiste du village.

GENEVEYS-SUR-COFFRANE

Fête régionale des chanteurs et musiciens

(c) Les chœurs d'hommes des Geneveys-sur-Coffrane et des Hauts-Geneveys organisaient la Fête régionale des chanteurs et musiciens du Val-de-Ruz. Renvoyée, dimanche dernier, la fête a pu avoir lieu par une journée splendide et un nombreux public avait tenu à venir encourager les différentes sociétés.

C'est la fanfare « l'Espérance », des Geneveys-sur-Coffrane et Coffrane, qui a reçu à la gare les différentes sociétés. Sur la place du collège et sur la place de l'Hôtel de commune, les chanteurs et les musiciens ont répété les morceaux d'ensemble. A 13 h., s'est formé le cortège, qui a parcouru les différentes rues du village ; on remarquait particulièrement les autorités communales et les sociétés locales avec leurs bannières.

Arrivés sur la place de fête (le terrain de la Société de gymnastique), les différentes sociétés ont pris possession de leur place et le chœur d'hommes des Geneveys-sur-Coffrane exécuta le chœur de bienvenue qui fut vivement applaudi.

M. R. Luthy, président du comité d'organisation, salua chanteurs et musiciens au nom de toute la population.

Tour à tour, chœurs et fanfares se produisirent sur le podium et toutes les exécutions furent suivies par un nombreux public et très applaudies.

Le soir, pour terminer la fête, un grand bal était organisé.

Samedi soir, un très nombreux public a assisté au bal de nuit, conduit par l'excellent orchestre champêtre « les Fauvettes neuchâteloises ».

VIGNOBLE

PESEUX

Affaires scolaires

(c) Vendredi soir, la commission a tenu séance au collège, sous la présidence de M. Pierre Rieben.

La question des courses scolaires a été examinée en premier lieu et les 412 élèves inscrits actuellement dans les rôles de classe seront divisés en quatre groupes. Les classes de 7me, 8me et 9me feront une course de deux jours. Quant aux élèves de 5me et 6me, ils bénéficieront d'une course d'un jour, ainsi que les classes de 3me, 4me, 1re et 2me.

Une très longue discussion a lieu ensuite au sujet des colonies de vacances et deux opinions s'affrontent immédiatement à ce sujet. Une partie des membres sont favorables au principe de la fondation tel que l'a envisagée récemment un parti politique, tandis qu'un autre groupe estime que c'est une question qui doit dépendre de la commune et des autorités scolaires, le fonds créé jusqu'à présent ayant été alimenté dans sa presque totalité par des versements du Conseil communal.

Des recherches faites dans des anciens procès-verbaux montrent qu'en 1944 déjà, la commission scolaire s'intéressait à l'idée des colonies de vacances et qu'en 1947, une commission spéciale fut nommée au sein de cette autorité. Malheureusement, des décès et des démissions privèrent l'autorité de la plupart des collaborateurs désignés à cette époque.

Finalement, la commission se range à la proposition d'un de ses membres qui consiste à reprendre contact avec l'exécutif pour voir la suite qu'il y aura lieu de donner à toute cette affaire.

MARIN

Feu de cheminée

(c) Conformément à la convention passée avec la ville de Neuchâtel, les premiers secours sont intervenus, lundi matin, pour un feu de cheminée qui s'est déclaré, vers 11 heures, dans l'immeuble de M. Léon Musy. Une surveillance a été exercée jusque vers la fin de l'après-midi et une partie d'une boiserie a dû être démontée.

A LA FRONTIÈRE

Ouverture officielle au tourisme du fort de Joux

Grâce au Syndicat d'initiative de Pontarlier et du Haut Doubs, le château de Joux est désormais ouvert au public. Hier a eu lieu, en présence du sous-préfet et de divers représentants des autorités, une petite manifestation d'inauguration officielle. Nous aurons l'occasion d'y revenir.

†

Madame et Monsieur Alphonse Progin-Majeux, leurs enfants et petits-enfants, à Neuchâtel ;

Madame et Monsieur Max Jeanmaret-Majeux, à Bevaix ;

Monsieur et Madame Roger Progin-Martin et leurs enfants, à Neuchâtel ;

Madame et Monsieur Gilbert Chatton-Progin et leur fille, à la Chaux-de-Fonds ;

les familles Peissard, Majeux, Bertinotti-Passaplan, parentes et alliées,

ont la profonde douleur de faire part du décès de

Madame

veuve Pauline MAJEUX

née RAEMY

leur très chère et bien-aimée maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, tante, cousine et amie, que Dieu a reprise à Lui, dans sa 87me année, après une longue maladie, munie des saints sacrements de l'Eglise.

Neuchâtel, le 31 mai 1954.

(Faubourg de l'Hôpital 36).

L'ensevelissement, sans suite, aura lieu mercredi 2 juin, à 15 heures.

La messe de requiem sera célébrée en l'église catholique, le matin à 8 heures.

R. I. P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Imprimerie Centrale S. A., Neuchâtel
Rédacteur responsable : R. Braichet